



Hebdomadaire
Paraît le vendredi
N° 2932
11 octobre 2024
1,50 € • DOM: 2€



Prolétaires de tous les pays, unissons-nous!

LUTTE OUVRIÈRE

**Le journal
d'Arlette Laguiller**

UNION COMMUNISTE (trotskyste)

Dette de l'État Aux capitalistes de payer!



Gaza

**Un an de guerre
et de massacres**

Page 8

Retraités

**Accusés d'être
des privilégiés!**

Page 3

Santé

**Malade de la
financiarisation**

Page 7

Leur société

- Retraités : accusés d'être privilégiés! 3
- Assurance maladie : malade des profits 3
- Secteur public : les travailleurs visés 3
- Barnier au CRIF : dans le sens du poil 4
- Mise en condition pour la guerre 4
- Censure ou pas : le RN, parti bourgeois responsable 4
- Impôt sur les riches : l'État le leur rendra 5
- La réalité fiscale 5
- Cour des comptes : un contrôle pour qui ? 5
- Dialogue social : mascarade avant les attaques 5
- Retailleau : la surenchère permanente 6
- Attal-Darmanin : prêts pour en rajouter 6
- Programmation militaire : de l'argent, il y en a 6
- Saint-Denis : recul de la sous-préfecture 6
- Santé : la maladie de la financiarisation 7
- Téléconsultation : les cabines ferment boutique 7
- Inondations : assureurs aux abonnés absents 12
- Guyane : Maroni asséché, conditions de vie aggravées 12
- Pesticides : une loi poudre aux yeux 12
- Agrochimie : le retour des barbouzes 12
- Collège Langevin - Sainte-Savine : enfants sacrifiés 13
- Lycée Sévigné - Tourcoing : après l'agression d'une enseignante 13
- Meurtre à Marseille : la loi de la jungle 13
- Électricité : tour de passe-passe 13

Dans le monde

- Gaza : un an de massacres et de dévastation 8
- Le 7 octobre... et avant 8
- Tunisie : Kaïs Saïed succède à Kaïs Saïed 9
- Algérie : réactions contre la répression 9
- Sénégal : le pouvoir a changé, la vie chère continue 10
- Transport maritime : bombe flottante dans la Manche 10
- Îles Chagos : décolonisation en trompe-l'œil 16
- Le combat des Chagossiens 16
- Haïti : la population d'Anse-d'Hainault expulse les gangs 16
- Canada : jusque sous les océans, le réarmement 16

Il y a 75 ans

- Chine : une révolution paysanne et nationaliste 11

Dans les entreprises

- Automobile : les frontières ne protègent pas les travailleurs 14
- Caterpillar 14
- L'Enfance Catalane - Perpignan 15
- Hôtels de Suresnes 15

Nos lecteurs écrivent

- Laboratoires d'analyses : grève à la sauce patronale 14

Agenda

- Fêtes régionales 3

Dette : les travailleurs n'ont pas à payer un centime !

En grand serviteur de la bourgeoisie, Barnier s'est fixé une mission : restaurer les comptes publics sur le dos des classes populaires en imposant une des pires cures d'austérité.

Depuis sa nomination, il répète qu'avec une dette publique de plus de 3 100 milliards d'euros, le pays est dans une situation financière « catastrophique » et « insupportable ». Mais pour des milliardaires tels que Bernard Arnault, la famille Hermès ou la famille Bettencourt, ça va très bien, merci pour eux !

Le premier a encaissé quatre smics par minute au titre des dividendes 2023 de LVMH. La fortune de la famille Hermès a augmenté de 17 milliards. La patronne de L'Oréal, Françoise Bettencourt Meyers, ferait presque figure de gagne-petit avec « seulement » 7 milliards en plus cette année.

Alors que la dette publique a augmenté de 1 000 milliards depuis 2017, les 500 plus grandes fortunes ont plus que doublé, passant de 450 milliards à 1 200 milliards. Et ce n'est pas un hasard ! Les caisses publiques se sont vidées parce que Macron a baissé les impôts sur les plus riches et a arrosé leurs groupes industriels et financiers d'aides et de subventions tous azimuts.

Ce sont les vases communicants : les caisses publiques se vident pour remplir celles des grands trusts et de la grande bourgeoisie. Et ce n'est pas d'hier. Depuis toujours, la grande bourgeoisie considère les caisses de l'État comme les siennes. Qu'elle demande des exonérations de cotisations, elle les obtient ! Qu'elle demande de l'argent pour investir ou pour la recherche, et elle l'a !

Le groupe Accor, associé à LVMH, fait construire un navire grand luxe par les Chantiers de l'Atlantique. Parce que ledit navire comporte trois voiles, son projet a obtenu, au nom de la décarbonation, 31 millions d'aides publiques !

La gigafactory de batteries ACC qui s'est installée dans le Pas-de-Calais, alliance formée par Stellantis, Mercedes et TotalEnergies, a reçu 1,3 milliard d'aides, alors que les bénéfices cumulés de ces trois mastodontes s'élèvent à plus de 50 milliards.

La compétitivité, l'emploi, le produire français, la décarbonation... tous les prétextes sont bons pour arroser de millions et de milliards des groupes déjà richissimes.

Ce ne sont pas ces grands groupes capitalistes qui avaient besoin de tout cet argent, mais les hôpitaux, l'éducation, les transports en commun !

Gauche, droite et et extrême droite dénoncent la politique de Macron qui a fait exploser la dette, mais quand elles dirigent une région, un département ou une ville, elles sont les premières à se mettre au service de ceux qu'elles appellent les investisseurs et à leur faire des ponts d'or. Quitte à s'endetter, au profit des financiers, qui sont les premiers profiteurs de la dette puisqu'ils encaissent annuellement près de 50 milliards d'intérêts.

Alors, plutôt que parler de dette, il faut parler du pillage des caisses publiques par une poignée de privilégiés, avec la complicité des politiciens de toute obédience. Eh bien, qu'ils remboursent !

Aujourd'hui, le gouvernement fait mine de mettre à contribution les plus riches au travers d'une taxation exceptionnelle sur les ménages gagnant plus de 500 000 euros par an et sur les plus grands groupes capitalistes. Ceux qui ont fait un trou de 1 000 milliards d'euros en huit ans contribueraient donc à hauteur de 20 milliards et les 98% restants de la note seraient pour les retraités, les malades ou les chômeurs ?

Non ! Le grand patronat est à 100% responsable du déficit de l'État, c'est à lui d'en payer la note jusqu'au dernier centime ! Il faut refuser tout nouveau recul, que ce soit le gel des pensions des retraités, l'augmentation de l'électricité, les coupes dans la sécurité sociale ou les services publics.

Deux millions de retraités vivent sous le seuil de pauvreté. Ils comptent chaque

euro dépensé, sont forcés de retarder ou limiter leur chauffage ou leurs dépenses de santé. Des millions de jeunes et moins jeunes, sans mutuelle, renoncent à consulter un médecin. Le manque de personnel dans les hôpitaux est dramatique. Et il faudrait accepter que ce soit pire demain, à un moment où les cliniques privées, les laboratoires et autres requins capitalistes se font un argent fou sur la santé ?

Combien y aura-t-il de services fermés et remplacés par des répondeurs vocaux si le gouvernement taille dans les effectifs publics ? Combien de bâtiments publics, d'infrastructures, de lignes ferroviaires, seront laissés à l'abandon ?

L'argent existe, il faut aller le chercher dans les caisses de la grande bourgeoisie. Cela ne se fera pas par des empoignades à l'Assemblée nationale. Seuls les travailleurs peuvent réellement faire dérailler cette politique de pillage de la bourgeoisie, en retrouvant la conscience de leurs intérêts et de leur force collective.

Nathalie Arthaud



Retraités : accusés d'être privilégiés !

En annonçant le décalage de la revalorisation des pensions de base du 1^{er} janvier au 1^{er} juillet 2025 dans son futur budget d'austérité, le gouvernement veut faire 4 milliards d'euros d'économies aux dépens des retraités.

Aussitôt que cette mesure révoltante a été annoncée par Michel Barnier, médias et politiques ont relancé une honteuse campagne contre les travailleurs retraités, coupables selon eux d'avoir un niveau de vie équivalent, voire supérieur, à celui des travailleurs en activité. Le 7 octobre, une étude du cabinet de conseil économique Asterès est tombée à pic pour justifier un nouveau serrage de vis à leur rencontre. Elle dit que les

retraités, malgré des revenus moindres, seraient privilégiés car ils sont davantage propriétaires de leur logement que les personnes de moins de 50 ans. Le rapport conclut que les plus de 75 ans ne sont « que » 11,4% à vivre dans la pauvreté, contre 20% des moins de 18 ans. Comme si cela pouvait rendre plus acceptable le fait que les personnes âgées sont 2 millions à vivre dans la pauvreté ! Comme si cela pouvait faire oublier



que ce sont les revenus de l'ensemble des travailleurs qui sont trop faibles par rapport à l'explosion du coût de la vie !

La réalité, bien connue des familles populaires, est que leurs proches à la retraite ne parviennent souvent pas à vivre dignement

après une vie entière de travail, c'est-à-dire à régler leurs factures quotidiennes, sans parler des frais de santé qui augmentent avec l'âge. Le décalage de six mois, du 1^{er} janvier au 1^{er} juillet 2025, de la revalorisation de la pension de base d'un retraité qui touche actuellement 1 400 euros par mois équivaldrait à une perte totale d'au moins 105 euros, d'après le magazine *Capital*.

Cette mesure odieuse, soutenue par la campagne contre les retraités prétendument « privilégiés », vise à clouer au pilori une catégorie de travailleurs pour mieux s'en prendre à tous.

Marlène Stanis

Assurance maladie : malade des profits

Le gouvernement envisage une nouvelle baisse du taux de remboursement de la Sécurité sociale pour les consultations médicales.

Ce taux passerait de 70% à 60%, le reste serait pris en charge par les mutuelles. Il pourrait ainsi voler un milliard d'euros aux classes populaires. Cela concerne bien sûr les trois millions de travailleurs pauvres qui n'ont pas les moyens d'avoir une mutuelle, mais aussi tous les autres, puisque ces mêmes mutuelles ont déjà annoncé

qu'elles augmenteraient en conséquence les cotisations de leurs adhérents.

Pour justifier ces attaques frontales, le gouvernement utilise le prétexte du déficit croissant de la Caisse d'assurance-maladie, estimé à 11,4 milliards d'euros pour 2024. Bien sûr, pour lui, le déficit de la Sécurité sociale n'est jamais dû aux

groupes capitalistes de la santé qui, comme Sanofi, pillent les caisses de la Sécurité sociale en vendant les médicaments à des prix exorbitants.

Le gouvernement a aussi évoqué le moindre remboursement de certains arrêts maladie et le passage du nombre de jours de carence de trois à sept. Et pour préparer cette attaque, il peut compter sur les médias qui relaient une campagne

contre les travailleurs accusés de prendre trop de médicaments, d'aller trop souvent chez le médecin, voire carrément d'être des fainéants qui ne veulent pas aller travailler. Les mêmes médias ne dénoncent jamais le patronat qui aggrave tellement les cadences et les conditions de travail que nombre de travailleurs sont usés dès l'âge de 30 ans. Et ils taisent également le fait que, si ce sont les travailleurs les plus âgés qui sont

le plus souvent malades, c'est aussi un résultat des reculs successifs de l'âge de départ à la retraite. Ils ne parlent pas non plus des patrons qui ne paient pas leurs cotisations sociales et du blocage des salaires qui diminue d'autant les recettes de la Sécurité sociale, etc.

Le déficit de la Caisse d'assurance maladie est totalement de la responsabilité du grand patronat.

Arnaud Louvet

Secteur public : les travailleurs visés

Le Premier ministre Michel Barnier, rapport de la Cour des comptes sous le bras, veut s'attaquer aux travailleurs des services publics au nom de la lutte contre le déficit de l'État.

La Cour des comptes propose de supprimer 100 000 postes d'agents locaux, sous prétexte que les dépenses des collectivités territoriales ont trop augmenté. Dès réception de ce rapport

commandé par son prédécesseur Bruno Le Maire, Barnier annonce vouloir fusionner des services publics et ne pas remplacer tous les fonctionnaires.

Selon le gouvernement, pour engraisser les créanciers de l'État il faudrait donc dégrader encore davantage des services utiles à la population. Tous ceux qui ont des enfants qui vont à l'école, des proches à l'hôpital ou des démarches à faire en mairie savent que ces services tournent à minima et que le prix de cette dégradation est considérable pour la population. C'est d'autant plus insupportable que le manque de personnel explique déjà les délais

d'attente pour l'accompagnement d'un enfant par une AESH, pour la prise en charge aux Urgences ou encore pour le renouvellement d'une pièce d'identité.

Barnier tente de rassurer en arguant que les postes supprimés ne seront pas ceux du personnel en contact avec le public. Parce que le ménage dans les locaux et la gestion des plannings n'a pas d'importance pour le fonctionnement des services publics ? Et qui se chargera de ces tâches, une fois le personnel supprimé ? Des aides soignantes, des AESH, des agents d'accueils... déjà surchargés de travail ?

Ce ne sont pas les travailleurs des services publics qui ont creusé la dette de l'État, ce n'est pas à eux de la payer.

Joséphine Sina

Fêtes régionales



Orléans

Samedi 12 octobre
à 14 heures
ZA des Bicharderies
à Fleury-les-Aubrais

Grenoble

Samedi 12 octobre
à 14 h 30
Salle des fêtes
d'Échirolles

Tours

Samedi 12 octobre
à 14 h 30
à Saint-Pierre-des-Corps
Débat avec Nathalie
Arthaud à 18 h 30

Strasbourg

Samedi 12 octobre
à 16 heures
Strasbourg-Meinau
Avec Jean-Pierre Mercier

Reims

Dimanche 13 octobre
à 11 heures
Salle des Phéniciens

Le Mans

Samedi 19 octobre
à 17 heures
Salle Pierre-Guédou,
impasse Floréal
Débat avec Nathalie
Arthaud à 18 h 30



Barnier au CRIF : dans le sens du poil

Invité à prendre la parole lors de la cérémonie organisée lundi 7 octobre par le Conseil représentatif des institutions juives de France (CRIF), le Premier ministre a déclaré que « la sécurité de l'État d'Israël n'est pas et ne sera jamais négociable » et que ce pays est « en situation de légitime défense ».

Ce cirage de chaussures en bonne et due forme devant un parterre très sélectionné – qui ne représente en réalité absolument pas l'ensemble de la population d'origine juive de France mais uniquement sa composante bien bourgeoise – n'a en soi rien d'exceptionnel pour un représentant de l'État français. Ce qui est plus inhabituel est le fait que le nom de Macron, à peine prononcé, ait été hué.

En effet, le président français avait déclaré deux jours auparavant, à propos de la guerre menée par l'État d'Israël contre la population palestinienne, qu'il fallait cesser « de livrer des armes pour mener les combats à Gaza ». Macron n'est évidemment pas

devenu subitement un pacifiste. Mais, en dirigeant de l'impérialisme français, il voudrait tenir compte d'intérêts économiques et politiques contradictoires. Il tente donc de sauver son image dans l'opinion des pays arabes.

La France a été une puissance dominante au Proche-Orient, en ayant notamment la main sur la Syrie et le Liban. Cela remonte à presque cent ans, mais de nombreux intérêts et liens économiques subsistent. Et pour les maintenir, les dirigeants français se doivent d'avoir un discours se démarquant un peu de celui des États-Unis.

En même temps, l'impérialisme français se doit aussi de préserver ses

relations avec l'État d'Israël. Car, depuis sa naissance au lendemain de la Deuxième Guerre mondiale, cet État a trouvé sa place dans l'ordre impérialiste du Proche-Orient comme une excroissance militaire de l'impérialisme le plus puissant, les États-Unis. Il est devenu un pilier du maintien de l'ordre impérialiste dans cette région, dont profitent de nombreux groupes industriels et financiers français : ceux du pétrole comme TotalEnergies, du transport maritime comme CMA CGM, des travaux publics comme Bouygues, et bien d'autres.

C'est fondamentalement cette situation qui explique les contorsions et les manœuvres à la fois « pro-arabes » et « pro-israéliennes » des dirigeants français. Les intérêts des populations, quelles qu'elles soient, arabes ou israélienne, ne comptent pas dans ces calculs.

Pierre Royan



Mise en condition pour la guerre

Un an après les massacres perpétrés par le Hamas le 7 octobre 2023, le gouvernement, la quasi-totalité des partis politiques et des médias somment la population de se ranger derrière l'État d'Israël, la politique de son gouvernement et ses campagnes militaires de terreur à Gaza, au Liban et, peut-être demain, en Iran.

Le même mensonge a été proféré toute l'année écoulée et ressassé jusqu'à l'écœurement les 6 et 7 octobre : Israël, en se défendant, défendrait les valeurs démocratiques contre le terrorisme, la civilisation contre la barbarie, la liberté contre la dictature etc. En outre, ceux qui contestent, même timidement, ce discours ou pire, ceux qui osent encore défendre les droits élémentaires du peuple palestinien sont taxés d'antisémitisme.

L'ordre défendu par l'armée israélienne, par les États-Unis, par l'État français, ses porte-parole, ses plumitifs au garde-à-vous et

ses intellectuels à dix sous la ligne, c'est l'ordre impérialiste. C'est-à-dire la mise en coupe réglée de la planète entière, depuis des siècles, par une toute petite minorité de familles capitalistes d'un tout petit nombre de pays. C'est-à-dire aussi la somme des malheurs endurés au cours du vingtième siècle, y compris évidemment l'extermination des juifs d'Europe.

Les gouvernements exigent donc que toute la population soit prête à se ranger derrière eux pour défendre cette domination, y compris s'il le faut par des moyens militaires. Cela commence par l'approbation de ceux utilisés par l'État d'Israël contre les populations arabes et c'est bien le but de la propagande qui s'étale à longueur de programme sur les chaînes d'information. Cela fait partie de la mise au pas pour le prochain conflit, comme pour rappeler aux prolétaires que l'ennemi principal est dans leur propre pays.

Paul Galois



Le ministre de la Défense, Lecornu, en visite chez le Premier ministre libanais il y a un an.

Censure ou pas : le RN, parti bourgeois responsable

À propos des menaces de censure qui pèsent sur le gouvernement Barnier, Marine Le Pen a déclaré vouloir « laisser une chance au gouvernement, aussi infime soit-elle ».

Elle met quelques conditions à ce soutien, entre autres le dépôt d'une loi sur l'immigration « au premier trimestre 2025 » qui instaurerait une forme de préférence nationale, et donc serait plus dure encore contre les immigrés que celle déjà adoptée, ou encore une réforme du scrutin des législatives introduisant la proportionnelle. « Pour le

moment, on a envie de leur faire confiance, dit Bryan Masson, le député RN des Alpes-Maritimes. On ne les censurera pas tant qu'ils nous aimeront. »

Pour atténuer ce geste en faveur de cet homme de droite dont tous les travailleurs – et y compris les électeurs du RN – savent qu'il est surtout prêt à leur faire les poches, Le Pen s'est élevée contre

la décision de Barnier de reporter l'indexation des retraites au 1^{er} juillet au lieu du 1^{er} janvier. Il lui faut bien continuer à entretenir des illusions, à chercher à faire croire à ceux qui ont voté RN dans les classes populaires que ce parti leur apporterait du changement. Barnier s'est d'ailleurs empressé de dire qu'il prenait en considération cette demande de report de la mesure. C'est une promesse de concession qui ne mange évidemment pas de pain car, comme il l'a

déclaré aussitôt, d'autres mesures pourraient être envisagées, tout aussi anti-ouvrières. Le problème de Barnier est de ne pas être censuré, du moins pas tout de suite, et pour cela il sait qu'il a besoin du RN qui se prête à ce jeu de rôles très politicien.

« Ne pas choisir la stratégie du chaos », pour reprendre les mots de Le Pen, en ne censurant pas le gouvernement est en effet une posture destinée à montrer à la bourgeoisie que le RN est un parti responsable, vis-à-vis de

celle-ci s'entend. Le RN aspire à gouverner et pense qu'il aura toutes ses chances en 2027. Plus il s'approche du pouvoir, plus il doit montrer à la bourgeoisie qu'une fois dans la place, il saura défendre ses intérêts. Voilà qui écorne l'image d'un parti qui serait différent de tous ceux qui ont gouverné jusque-là que Le Pen et Bardella entretiennent pour attirer des électeurs, en particulier ceux qui appartiennent au monde du travail.

Aline Retesse

Impôts sur les riches : l'État le leur rendra

Le gouvernement doit présenter ces jours-ci son projet de loi de finances pour 2025. Le Premier ministre a annoncé 60 milliards d'économies à réaliser pour payer les créances de la dette publique,

Pour rassurer et faire croire que ce sera bénin, le gouvernement évoque 40 milliards de dépenses en moins, et seulement 20 milliards de recettes à trouver en plus. Il annonce que l'impôt sur le revenu ne sera pas augmenté pour la plupart des contribuables, mais qu'un « effort » serait demandé aux 300 plus grosses entreprises, ainsi qu'aux 65 000 ménages aux revenus les plus élevés. Au total, ces mesures tout à fait insuffisantes sont estimées à 10 milliards d'euros. Ce montant est dérisoire comparé aux 150 milliards d'euros de bénéfices du CAC40 en 2023, Mais cela n'empêche pas tout un monde de patrons et de politiciens de protester, tels Darmanin et Attal à peine sortis du gouvernement.

Ces mesures ne sont là que pour faire croire à un partage des efforts alors que les riches sont ceux qui bénéficient le plus de l'argent public. Un rapport de mars 2024 de l'Inspection générale des finances,

commandé par le gouvernement précédent, recense tout l'argent public qui aboutit dans les caisses des entreprises: en 2022, celles-ci ont reçu au moins 88 milliards d'euros d'argent public de l'État et des caisses de la Sécurité sociale au travers de 380 dispositifs. Il faut ajouter à cela plusieurs milliards d'euros venant des collectivités locales. Une base de données gérée par les chambres de métiers et de l'artisanat recense plus de 2 000 aides financières

publiques. D'autres études aboutissent à des chiffres beaucoup plus élevés, dépassant les 150 milliards d'euros par an. Les exonérations d'impôts et les nombreuses aides sous prétexte de recherche ou d'écologie ont permis que l'essentiel de la manne atterrisse dans les caisses des plus grands groupes capitalistes du pays.

Ainsi, quand le gouvernement Barnier propose d'une main un « effort » de 10 milliards d'euros aux classes possédantes, c'est pour pouvoir continuer à leur en donner 100 de l'autre.

Charles Legoda



Dialogue social: mascarade avant les attaques

Pour marquer sa différence avec Macron et pour démontrer que, lui, serait « à l'écoute des partenaires sociaux », le Premier ministre Michel Barnier a annoncé qu'il rencontrerait les dirigeants des syndicats de salariés et des syndicats patronaux.

Les responsables syndicaux se sont précipités à ces rencontres, organisées entre le 24 et le 30 septembre. « On a vu quelqu'un qui a vraiment de la considération pour les organisations

syndicales », s'est enthousiasmé le président de la CFTC, Cyril Chabanier. Marylise Léon, la secrétaire générale de la CFDT, a commenté « une rencontre constructive », affirmant

« laisser le bénéfice du doute à Michel Barnier ». Sophie Binet, la leader de la CGT, s'est aussi prêtée à l'exercice, déclarant en sortant de Matignon le 25 septembre : « La ministre du Travail nous a dit qu'elle partageait le fait qu'il fallait redonner la main aux acteurs sociaux sur la question de l'emploi des seniors et de l'assurance chômage. »

Alors que le gouvernement Barnier annonce des attaques massives contre les travailleurs, ce prétendu dialogue social est une mascarade. Contre le patronat, Barnier et Macron, ce n'est pas de « partenaires sociaux » dont les travailleurs ont besoin, mais de perspectives de luttes pour riposter à ces attaques avec leurs armes de classe.



La délégation de la CGT reçue par Barnier, devant Matignon.

La réalité fiscale

La principale source de rentrées fiscales en France est constituée par les impôts indirects, payés dans leur immense majorité par les classes populaires au travers de la TVA et de la taxe sur les produits énergétiques. Cela représente près du tiers de l'ensemble des recettes fiscales.

Voici les répartitions, en milliards d'euros, prévues pour le budget 2024 :

- 101 de TVA
- 16 de taxe intérieure sur les produits énergétiques
- 93 d'impôt sur le revenu
- 72 d'impôt sur les sociétés
- 67 d'autres recettes fiscales
- 23 de recettes non fiscales.

L'autre grosse ponction sur les revenus des travailleurs et des retraités est la CSG. Prélevée en énorme majorité sur leurs revenus, elle finance à elle seule la quasi-totalité des dépenses de santé: médicaments, hôpitaux, allocations familiales, médecine générale,

etc. Le montant net global de la CSG pour 2024 devait être de 154 milliards d'euros dont 108 liés aux ressources des travailleurs et des retraités. À cela s'ajoutent 22 milliards sur les revenus de remplacement. Par ailleurs, la CSG sur le capital se limite à 17 milliards et à 8 milliards sur le patrimoine, dont une bonne partie est en fait celle qui est prélevée sur l'épargne des classes populaires.

« L'impôt saigne le malheureux » dit un vers de *L'internationale*. C'est bien toujours vrai.

P. S.

Cour des comptes: un contrôle pour qui ?

La Cour des comptes compte, ce qui lui donne une apparence de sérieux. Mais la vraie fonction de ses membres est de faire croire que les attaques passées, présentes et à venir des gouvernants contre les classes populaires relèvent d'une simple arithmétique.

Ainsi, l'augmentation de la taxe inscrite sur les factures d'électricité, qui vient d'être annoncée, répond à une suggestion faite il y a un mois par la Cour des comptes. Il est vrai que celle-ci peut à l'occasion égratigner un aspect de la politique de l'État, comme récemment à propos de l'hébergement d'urgence, ou à propos des finances, fragiles, allouées à la gestion des forêts publiques. Mais les groupes capitalistes restent hors contrôle. Même dans un rapport critique de la Cour sur la gestion de l'eau, Veolia, Suez et la Saur qui se partagent une grande partie du marché sont les grands absents. De même, quand il s'agit des comptes de la Sécurité sociale, il n'est pas question pour la Cour d'examiner les

comptes des laboratoires pharmaceutiques, ou ceux des groupes financiers qui s'enrichissent sur la santé du premier au dernier âge de la vie. Si l'on élude le parasitisme des groupes capitalistes, la seule solution qui apparaît est de faire payer les classes populaires.

Pour pouvoir exercer un contrôle des finances publiques du point de vue des intérêts de la population, il faudrait au contraire que ce contrôle puisse être étendu aux sociétés privées, aux banques et aux largesses dont elles bénéficient. On ne peut attendre un tel contrôle de magistrats de la Cour des comptes à col d'hermine, et surtout cul et chemise avec la grande bourgeoisie.

Jean Sanday

Retailleau : la surenchère permanente

Après s'être affiché le 4 octobre en Italie, aux côtés de son homologue du gouvernement Meloni, Retailleau a réuni les préfets, et l'a fait savoir aux journalistes, au sujet des OQTF (obligations de quitter le territoire français).

Ces OQTF, qui frappent les travailleurs sans papiers, ne seraient pas assez strictement suivies d'effet d'après Retailleau. Il reprend la vieille démagogie d'extrême droite qui assimile délinquance et immigration. S'il a, pour cela, récupéré sans vergogne le meurtre de Philippine, il a été beaucoup plus discret sur les viols de Mazan, dont les auteurs, bien plus nombreux, ne sont pas des migrants. Retailleau se moque des violences infligées aux femmes et des féminicides comme de la délinquance qui pourrit les quartiers.

Le ministre veut rendre la vie de plus en plus dure aux travailleurs migrants en situation irrégulière. Il compte prolonger la durée de rétention de 90 à 210 jours et retirer aux associations, telles que la Cimade ou

France terre d'asile, leurs possibilités d'assistance juridique dans les centres de rétention administrative.

S'attaquer à des boucs émissaires, de préférence pauvres, afin de diviser les travailleurs est une

politique qui n'a rien de neuf ni de propre à Retailleau. Elle plaît au RN mais elle sert surtout de diversion à l'heure où le gouvernement déclenche une série de nouvelles attaques brutales au profit exclusif de la bourgeoisie. Retailleau joue un rôle indispensable à celle-ci, et plus elle aggravera son offensive, plus elle aura besoin de tels agitateurs.

Thomas Baumer



Programmation militaire : de l'argent, il y en a...

Pour le gouvernement, la recherche d'économies ne doit pas concerner le budget militaire. L'an dernier, les députés ont voté une programmation militaire 2024-2030 en hausse de 100 milliards d'euros.

La hausse de ce budget voué à la guerre ne concerne pas tant le recrutement ou les salaires, que les dépenses en matériel militaire. Pour les produire, deux mille entreprises du secteur de la défense totalisent un chiffre d'affaires de 30 milliards d'euros. S'y ajoutent toutes les entreprises d'autres pays

impliquées dans les processus de fabrication. Une dizaine de grands groupes en tirent de copieux bénéfices. Dassault a annoncé 1,6 milliard d'euros de bénéfices en 2023. Le fabricant de missiles MDBA en annonce pour un demi-milliard d'euros. Les groupes Safran et Thales ont réalisé à eux

deux près de deux milliards d'euros de bénéfices nets, sans que l'on puisse dire la part exacte du militaire et du civil,

Depuis la guerre en Ukraine, les généraux se préparent à une guerre de « haute intensité ». Les troupes françaises servent dans le cadre des opérations de l'impérialisme américain et de ses alliés, en Ukraine ou au Moyen-Orient. Ainsi, le 1^{er} octobre, Macron a affirmé que l'État français « a mobilisé aujourd'hui ses moyens militaires au Moyen-Orient pour parer la menace iranienne ». C'est-à-dire que l'armée française se situe dans le camp de l'État israélien dans sa guerre contre les peuples de la région.

Le budget de la Défense, que la population paye, n'est autre que celui de la défense des intérêts impérialistes dans le monde.

Charles Legoda



Un Rafale acheté par l'État français.

Attal-Darmanin : prêts pour en rajouter

Drôle d'attelage que cet ancien du PS, Gabriel Attal, et cet ancien LR, Gérald Darmanin, devenus macronistes et complices pour lancer des pistes de futures attaques antiouvrières, comme si celles du Premier ministre en titre ne suffisaient pas !

Eh non, elles ne leur suffisent pas, ou plutôt le saupoudrage de hausses d'impôts pour les plus riches ne leur plaît pas. Il ferait beau voir, pour ces petits messieurs en costard-cravate, qu'on rabote ne serait-ce qu'en paroles les profits des profiteurs. Il faut, au contraire, faire porter l'attaque contre les travailleurs, en activité ou au chômage.

Ce que Attal a appelé sur TF1 « charger la barque sur les impôts », doit être écarté, selon son comparse Darmanin, pour laisser place aux réformes déjà ficelées sous le gouvernement précédent. Ainsi la réforme de l'assurance chômage, qui entraînerait une baisse des indemnités, « inciterait à travailler davantage », et rapporterait 3,5 milliards d'euros d'économies.

Les deux anciens ministres ressortent la ren-gaine de la hausse du temps de travail. Selon eux et leurs inspireurs patronaux, depuis les 35 heures, il y a près

de vingt-cinq ans, les salariés ne travailleraient pas assez dans ce pays. Alors, Attal et Darmanin rêvent de permettre davantage d'exploitation. Pour les travailleurs de l'État comme pour les autres, il faudrait imposer un deuxième jour de carence en cas d'arrêt maladie, ou une deuxième journée dite de solidarité avec les personnes âgées, travaillée mais non rémunérée. Et voilà encore quelques milliards récupérés !

Pas avares de pistes, les compères ajoutent l'augmentation des frais d'inscription des étudiants étrangers, et reprennent le projet de fusion de l'audiovisuel public, qui signifierait la suppression de beaucoup d'emplois dans le secteur, et une information encore mieux centralisée au service du pouvoir des patrons.

En fait ces deux-là sont déjà en campagne pour 2027 et font assaut de promesses de cadeaux à ceux qui les emploieront, les capitalistes.

Viviane Lafont

Saint-Denis : recul de la sous-préfecture

Depuis juillet 2023, le renouvellement des titres de séjour d'une grande partie des titulaires de la Seine-Saint-Denis a lieu à la sous-préfecture, située dans les locaux de l'ancienne Banque de France.

Jusqu'à-là, les travailleurs attendaient devant les grilles, sur le trottoir ou la chaussée, sous la pluie, dans des conditions dangereuses et n'étaient pas admis à l'intérieur des locaux. Des agents ou des pompiers venaient parfois chercher un dossier ou un document à travers les grilles, mais leur propriétaire ne savait jamais où il allait atterrir.

Un collectif s'étant créé pour dénoncer les conditions d'accueil et organisant un piquet chaque vendredi matin, les autorités ont fini par laisser entrer les travailleurs. Une délégation a été reçue et le sous-préfet a promis d'améliorer les conditions d'accueil en particulier pour les femmes enceintes et les handicapés. Les cas d'urgence, les travailleurs menacés de perdre leur emploi seraient dorénavant « sa priorité ». L'organisation a donc payé et le collectif est décidé à continuer son action.

A. U.

Santé : la maladie de la financiarisation

Dans un rapport sur la financiarisation de la santé, des sénateurs constatent que le modèle d'un capitalisme traditionnel, avec des professionnels de santé propriétaires des structures médicales, est en train de céder la place à un capitalisme financiarisé, c'est-à-dire au contrôle de ces structures par de grands groupes financiers.

Différents scandales dans les Ehpad, les crèches, les centres dentaires, ophtalmologistes, de radiologie et les cliniques privées ont dévoilé l'ampleur de cette mainmise et ses conséquences. Ces nouveaux acteurs de la santé ont des noms qui commencent à être connus, tels UnipharmaII pour la pharmacie, Elsan, Ramsay Santé pour les cliniques ou Biogroup pour les laboratoires.

Une série de lois et de modifications réglementaires ont favorisé cette évolution depuis une vingtaine d'années. Les règles limitant l'ouverture du capital des structures de santé à des non-professionnels et à des financiers ont été globalement assouplies. En 2009, par exemple, l'obligation d'agrément pour créer un centre de santé a été supprimée. Officiellement, les centres médicaux où se regroupent des médecins généralistes ne peuvent pas générer de profit mais ils sont l'enjeu d'une concurrence féroce entre quelques grands groupes. Ces derniers cherchent à acquérir les cabinets des médecins qui prennent leur retraite, proposent des solutions aux jeunes médecins pour qu'ils puissent s'installer ou encore une aide pour la gestion, comme le font Ipsa

Santé créé en 2015 ou Ramsay Santé cité plus haut. Ces entreprises cherchent notamment à capter une clientèle par le contrôle de l'activité des médecins.

Les structures privées telles que les cliniques, les centres de radiologie ont des taux de rentabilité de plus de 20 %, bien supérieurs à ceux d'autres secteurs. C'est directement pour capter cette source de profit et l'accroître que les grands groupes ont commencé à s'y intéresser, répondant eux aussi à la politique de réduction des coûts de l'Assurance-maladie. Leurs investissements permettaient de regrouper des structures pour rationaliser certaines activités médicales ou administratives ou faciliter l'acquisition de matériel coûteux. De plus, la pénurie de professionnels, leur souhait de travailler en équipe, le coût de reprise d'un laboratoire de biologie ou de radiologie pour de nouveaux professionnels ont été autant d'opportunités saisies par ces financiers.

La rentabilité de ces centres s'appuie sur le remboursement des soins par la Sécurité sociale. Mais les financiers ont aussi développé des montages financiers complexes qui leur permettent d'orienter l'activité des professionnels vers les



Manifestation d'employées en Ehpad.

actes les plus lucratifs. Certaines sociétés sont en fait des entreprises commerciales qui utilisent la location de locaux, de matériels pour les centres d'imagerie et de radiologie ou encore des services de gestion pour profiter indirectement des financements par les cotisations sociales. L'opacité de leurs comptes cache parfois des fraudes, avec des actes fictifs et des doubles facturations. En 2023, l'Assurance-maladie a détecté 124 millions d'euros de fraudes sur l'Île-de-France en un an, essentiellement dues aux professionnels. Une partie des fonds d'investissement achètent ces structures à crédit pour les revendre quelques années plus tard en réalisant une plus-value. Mais

les pouvoirs publics commencent aussi à craindre que les groupes financiers ferment des structures lorsqu'elles n'offrent pas la rentabilité promise.

Ce poids grandissant de la finance a non seulement des conséquences sur les professionnels et les patients mais il peut mettre l'Assurance-maladie en difficulté car celle-ci négocie désormais face à des puissances financières et non face à des professionnels de santé. Récemment, la grève des biologistes, c'est-à-dire la fermeture des laboratoires sur demande de leurs propriétaires de fonds d'investissement, a montré leur capacité de peser sur l'Assurance-maladie pour décider des tarifs. Après avoir représenté un avantage

financier, leur mainmise peut conduire à une augmentation des coûts payés par la collectivité ou par les patients.

La situation est tellement préoccupante que le gouvernement commence à prendre des mesures pour tenter de limiter le pouvoir de ces groupes. La loi de Khattabi en 2023 a rétabli l'obligation d'agrément des centres dentaires ou ophtalmologiques et orthoptiques pour faciliter leur contrôle par la Sécurité sociale.

Mais une fois que la finance est présente au sein du capital des structures de santé, elle dicte ses règles et il devient difficile de l'en déloger quand on ne veut pas s'attaquer au système capitaliste lui-même.

Inès Rabah

Téléconsultation : les cabines ferment boutique

La société 4HD, spécialisée dans les cabines de téléconsultation médicale, vient de mettre la clé sous la porte. Pionnière dans ce domaine depuis 2008, elle avait même été un moment leader européen du secteur.



SYSPEO SIPA

Près de 150 cabines avaient été installées, notamment en Seine-et-Marne, dans les Yvelines ou l'Ain et dans quelques entreprises, pour des consultations de médecine du travail.

4HD pensait toucher le gros lot grâce au développement des téléconsultations, notamment dans les déserts médicaux, et la crise du Covid avait semblé lui donner raison. 4HD avait misé sur des cabines sophistiquées – prise de poids et de la tension artérielle par exemple et présence d'un agent de maintenance – mais chères

à l'achat (100 000 euros) et à l'entretien (50 000 euros par an). Les acheteurs avaient réussi à obtenir des subventions de l'État couvrant jusqu'à 80 % de l'achat mais finalement les malades n'ont pas été assez nombreux. À l'échelle du pays, les téléconsultations n'ont jamais représenté que 4 % de l'ensemble des consultations médicales et, par exemple, dans un village de l'Ain, la télécabine n'a vu passer que 300 malades en 18 mois. De plus, d'autres sociétés avaient rapidement proposé des cabines moins chères, et le développement

de la téléconsultation directement au cabinet du médecin, que propose maintenant systématiquement Doctolib, a définitivement mis fin aux rêves de profits espérés par 4HD.

Avec la mise en faillite de 4HD, ce sont 57 salariés qui se retrouvent au chômage et des dizaines de cabines au rebut. Les déserts médicaux ne seront donc pas l'eldorado attendu pour les fabricants de cabines de téléconsultation... mais ils restent bel et bien là.

Cédric Duval

Gaza : un an de massacres et de dévastation

Après un an de bombardements et le lancement d'une invasion terrestre ayant mobilisé plusieurs centaines de milliers de soldats, l'armée israélienne a rasé la plus grande partie du territoire de Gaza, tuant plus de 42 000 Palestiniens, selon la dernière estimation du ministère gazaoui de la Santé.

Depuis un an, le gouvernement israélien met en œuvre tous les moyens dont un État moderne peut disposer pour détruire et tuer massivement. D'après un organisme des Nations unies, plus de 60 % des bâtiments, du réseau de distribution électrique et des routes ont été partiellement ou totalement détruits. Fuyant les bombes et les combats, plus de 90 % des 2,3 millions d'habitants ont été contraints de vivre au milieu de ruines, sous des bâches en plastique ou dans des camps de toile, sans accès à l'eau ni à l'électricité, menacés de mourir de faim et de maladies du fait de l'effondrement du système de santé.

Cette guerre se poursuit sans qu'on en voie la fin, car aucun de ses objectifs officiellement proclamés,

la libération des otages et « l'éradication » du Hamas, n'a été atteint. Le Premier ministre israélien Netanyahu a beau avoir affirmé, le 27 septembre à la tribune de l'ONU, que la quasi-totalité des bataillons du Hamas avaient été détruits, la poursuite des opérations militaires montre qu'il n'en est rien. Ainsi, dimanche 6 octobre, l'armée israélienne a encerclé le camp palestinien de Jabaliya, dans le nord de la bande de Gaza, déclarant que le Hamas y avait reconstitué ses capacités militaires, et a ordonné à tous les Gazaouis présents d'évacuer « immédiatement » vers le sud.

Loin d'avoir été détruit, le Hamas semble même être parvenu, d'après de nombreux témoignages, à maintenir dans le nord de Gaza un



Le camp de réfugiés de Bureij, dans le centre de la bande de Gaza, le 8 octobre 2024.

semblant d'appareil d'État, capable de contrôler la distribution d'une bonne partie de l'aide humanitaire, malgré des mois de combats et de bombardements.

En réalité, les autorités israéliennes savent parfaitement qu'il leur est impossible de faire disparaître le Hamas. Le porte-parole de l'armée lui-même avait reconnu publiquement, en juin, que faire une telle promesse était de la « poudre aux yeux ». Ce n'est d'ailleurs pas le véritable objectif des dirigeants israéliens qui seraient parfaitement capables de composer avec le Hamas afin de lui faire jouer le rôle de gendarme pour mettre au pas sa population, comme ils l'ont déjà fait lorsque

l'organisation islamiste a pris le pouvoir à Gaza en 2007.

De son côté, le Hamas est tout à fait disposé à un tel accord. En lançant les attaques du 7 octobre, il a cherché à s'imposer comme un interlocuteur incontournable vis-à-vis des dirigeants d'Israël, et, au-delà, des grandes puissances impérialistes, sans se préoccuper le moins du monde du prix que la population palestinienne aurait à payer. Il était en effet prévisible que les massacres commis le 7 octobre allaient entraîner un déchaînement de violence à l'encontre des habitants de Gaza.

Pour le moment, un tel accord n'est pas du tout d'actualité. Afin de conserver le soutien de l'extrême droite,

dont il a besoin pour se maintenir au pouvoir, Netanyahu s'est engagé au contraire dans une politique de guerre à outrance à Gaza, a ouvert un nouveau front au Liban et menace d'un conflit avec l'Iran.

Mais, en jouant les va-t-en-guerre, Netanyahu ne défend pas seulement son avenir politique. Il se comporte en gendarme de l'ordre impérialiste contre les peuples de la région, mais aussi contre les intérêts de la population israélienne condamnée à vivre en état de guerre et dans l'insécurité permanente. Terroriser les peuples et les massacrer en masse, ce sont les méthodes auxquelles les États impérialistes ont recours pour maintenir leur domination.

Marc Rémy

Le 7 octobre... et avant

Le massacre à Gaza est présenté comme une riposte obligée à l'attaque des milices du Hamas qui ont tué 1 200 Israéliens, violé et kidnappé plusieurs centaines de personnes le 7 octobre 2023. Comme si rien ne s'était produit auparavant !

Dès sa naissance, en 1948, l'État d'Israël s'est formé en annexant par la force des territoires palestiniens. Ses fondateurs en ont chassé 700 000 habitants, transformés en réfugiés permanents, dans les territoires

palestiniens non annexés, en Cisjordanie et à Gaza, ou dans les pays voisins.

Depuis 1948, plusieurs générations de Palestiniens, dont beaucoup sont apatrides, n'ont pas connu d'autre vie que celle des camps de

réfugiés, où les tentes du début sont devenues des maisons. Sur les 2,3 millions d'habitants vivant à Gaza avant le 7 octobre, plus de la moitié sont des descendants des réfugiés de 1948. Le choix des dirigeants sionistes – bâtir un État confessionnel juif en chassant de son territoire les Arabes palestiniens – et leur volonté permanente d'étendre celui-ci, avec le soutien des puissances impérialistes, ne pouvaient qu'engendrer des révoltes et des guerres.

Occupée par Israël à partir de 1967, évacuée par Ariel Sharon en 2005, la bande de Gaza est alors devenue une véritable prison bouclée par l'armée israélienne. Celle-ci contrôlait l'entrée de tous les produits indispensables, des médicaments au carburant nécessaire pour produire de l'électricité, imposant régulièrement un blocus complet. L'activité du port a été limitée au strict minimum et l'aéroport, détruit. Comme l'a

formulé Gideon Levy, journaliste au quotidien israélien *Haaretz* interviewé par *l'Humanité* : « Pensez-vous que 2,3 millions de personnes peuvent vivre pendant 18 ans dans la plus grande prison au monde et l'accepter pour toujours ? »

Depuis 2007, l'État israélien justifie l'enfermement des Gazaouis par l'arrivée au pouvoir du Hamas dans cette enclave de quelques dizaines de kilomètres carrés. Mais l'ascension du Hamas est le produit de toute la politique des dirigeants israéliens successifs. Le Hamas s'est renforcé au fur et à mesure que le Fatah, principale composante, laïque, de l'OLP, s'est discrédité en gérant l'Autorité palestinienne. Cet embryon d'État, concédé à la suite de l'Intifada de 1987, la grande révolte de la jeunesse palestinienne, sur un territoire morcelé et occupé par Israël, ne pouvait être autre chose qu'un appareil répressif chargé d'encadrer la population

tout en permettant à une mince couche privilégiée de s'enrichir en monopolisant le commerce et les affaires.

À Gaza, quand l'appareil du Hamas a fini par remplacer celui du Fatah, le gardien de la prison a changé et le sort de la population s'est aggravé. Aux pressions réactionnaires du Hamas, à l'enfermement et au blocus économique, se sont ajoutés des bombardements et des opérations militaires de l'armée israélienne au prétexte de riposter aux tirs de roquette du Hamas. Cet état de guerre permanent a aidé le Hamas à resserrer les rangs derrière lui et à enrôler des jeunes prêts à mourir pour tenter de se libérer d'une situation sans issue.

Avec leurs parrains américains et européens, Netanyahu et ses prédécesseurs à la tête d'Israël portent l'écrasante responsabilité de l'engrenage sanglant qui a conduit à la situation actuelle.

Xavier Lachau



Lors de la première Intifada dans la bande de Gaza en 1987.

Tunisie : Kais Saïed succède à Kais Saïed

Sans la moindre surprise, le président Kais Saïed, qui s'est emparé de tous les pouvoirs en juillet 2021, a été réélu le 6 octobre en Tunisie. Pour son second mandat, il obtient plus de 90 % des suffrages exprimés dans ce pays de près de 12 millions d'habitants, mais avec plus de 71 % d'abstentions.

Si les commentateurs proches du pouvoir qualifient le résultat de succès, les chiffres parlent d'eux-mêmes : au premier tour de la précédente présidentielle en 2019, Kais Saïed avait encore obtenu 49 % des voix, quand son prédécesseur Caïd Essebsi avait pu se prévaloir de 63 % en 2014. Bien des raisons ont éloigné des urnes la population en âge de voter. Après s'être massivement abstenus pour les élections législatives de fin 2022, vues déjà comme un simulacre, les électeurs ne sont guère plus nombreux à avoir été dupes de cette farce électorale, ainsi qualifiée par les partis de gauche qui appelaient tous au boycott. Plusieurs centaines de manifestants se sont d'ailleurs réunis le 4 octobre à Tunis, pour dénoncer les emprisonnements d'opposants.

De toute façon, le président dictateur n'a guère laissé place au doute. Sur les 17 candidats qui s'étaient malgré tout initialement fait connaître, seuls trois ont finalement été admis sur la ligne de départ. Trois autres candidats, initialement écartés par l'ISIE – l'instance toute

dévouée à Saïed qui supervise les élections – avaient pourtant été réintégrés dans la liste par le tribunal administratif. Mais, par la magie d'une modification de dernière minute de la loi électorale, la prérogative d'arbitrer les contentieux en la matière a été retirée au dit tribunal administratif, et les trois ex-futurs candidats, anciens ministres ou anciennes personnalités proches des pouvoirs précédents, ont été renvoyés. Et encore, sur les deux adversaires restants le 6 octobre, l'un était incarcéré depuis début septembre, accusé d'avoir falsifié des parrainages.

Au demeurant, des dizaines d'opposants, personnalités politiques, artistes, journalistes... sont en prison, certains depuis des mois, le pouvoir de Kais Saïed pourchassant toute critique, grâce à un article de loi punissant l'usage de « fausses informations ». C'est ainsi que récemment, l'hebdomadaire *Réalités* s'est vu menacé du crime de « désinformation » pour avoir publié, le 26 septembre, un article sur le risque de pénurie de céréales, sujet sensible



À Tunis, manifestation contre Kais Saïed le 4 octobre.

s'il en est dans une situation où les familles populaires peinent à se nourrir.

Si l'inflation, officiellement un peu au-dessous de 7 %, se stabilise, les prix alimentaires continuent de connaître une croissance à deux chiffres. La flambée des prix a surtout concerné la viande, bœuf et poulet, l'huile, les fruits secs, les légumes frais. Le sucre lui-même est cher et surtout rare : il disparaît des supermarchés dès l'ouverture. Les plus pauvres, en l'occurrence, ne sont pas seulement victimes de la hausse des matières premières agricoles, qui est une explication officielle. Ils pâtissent du dysfonctionnement des filières agricoles, c'est-à-dire de la

corruption, qui n'a en aucune manière diminué malgré les promesses de Kais Saïed, et des marges qui disparaissent au fond des coffres et des poches de dirigeants bien placés.

Le chômage est toujours à 16 % officiellement, bien plus élevé dans les régions du centre et du centre-ouest en particulier parmi les jeunes. Le salaire moyen reste bien insuffisant avec un smig à 390 dinars (130 euros). La débrouille, la contrebande dans les régions frontalières sont des pis-aller qui ne réduisent pas la pauvreté et ne calment pas la colère. De nombreux jeunes, avec courage ou désespoir, ne voient que la traversée de la Méditerranée comme solution. Le pouvoir

en profite pour se présenter comme un rempart contre les malheureux candidats à la mort en mer et a conclu en 2023 des accords avec des puissances européennes, dont l'Italie de Meloni, en échange de quelque 260 millions d'euros d'aides. Cela n'a pas empêché le service diplomatique européen, dans une note de juillet dernier, de s'inquiéter de constater en Tunisie une « nette détérioration du climat politique et un espace civique qui se rétrécit », ainsi que du « traitement des migrants, des demandeurs d'asile et des réfugiés [qui] suscite une préoccupation croissante ». Inqualifiable hypocrisie des grandes puissances !

Viviane Lafont

Algérie : réactions contre la répression

En Algérie, après l'élection présidentielle qui a reconduit Tebboune, et qui a été marquée par une abstention massive, la police a procédé à une vague d'arrestations.

Alors que la campagne électorale s'était déroulée dans l'indifférence générale, les résultats et les magouilles pour masquer l'ampleur de l'abstention ont donné lieu à de nombreuses réactions et commentaires sur les réseaux sociaux. Inquiète que ces réactions ne deviennent incontrôlables, la police a traqué et arrêté les auteurs de certaines publications.

Au lieu d'apaiser le climat de peur qui prévalait avant l'élection, l'arrestation d'un jeune rappeur à Annaba et celle d'une militante à Tougourt ont au contraire déclenché des réactions populaires

inédites depuis le Hirak – le mouvement de contestation populaire né en 2019 contre la candidature de Bouteflika à un cinquième mandat.

Le 27 septembre, à Tougourt, une ville du Sahara, c'est Abla Guemari, une

figure locale du Hirak, accusée « d'apologie du terrorisme », qui a été arrêtée sur son lieu de travail. Depuis cinq ans, elle subit un harcèlement policier et judiciaire, pour avoir dénoncé la pauvreté dans laquelle vivent bien des populations du sud du pays. Celles-ci se considèrent comme marginalisées alors que sous leurs pieds le sous-sol regorge de pétrole,

de gaz, de minerais de fer et d'or dont elles ne profitent pas. C'est pourquoi le 2 octobre, des femmes n'ont pas hésité à braver la répression en manifestant dans les rues de Tougourt, pour soutenir celle qui, avec courage, fait connaître leurs souffrances.

À Annaba, dans l'est du pays, ce sont les mots crus du rappeur Ahmed Djenidi, alias DAK, qui ont été le prétexte à son emprisonnement. Mais on reproche surtout à sa chanson très populaire *Sawt al-Chaab* (La Voix du peuple), de dénoncer le mépris, l'arbitraire, la mal vie et la déshérence sociale qui frappe la jeunesse. Une vaste campagne de solidarité, portée par le hashtag #freeDAK, s'est propagée à tout le pays.

Les influenceurs algériens aux millions d'abonnés ont été interpellés par ceux-ci pour qu'ils s'engagent en sa faveur. À Annaba, la population lui a apporté son soutien en tapissant les murs de la ville de pancartes « Free-DAK ». Face à l'ampleur de ce soutien populaire inattendu, jeudi 3 octobre, quelques jours après son arrestation, DAK était placé sous contrôle judiciaire et libéré.

Les médias algériens, aux ordres du pouvoir, sont restés silencieux sur ces réactions populaires. Celles-ci, pour l'instant limitées, expriment le profond rejet d'un régime qui, pour s'imposer, s'est engagé dans une fuite en avant autoritaire.

Leïla Wahda



Alger, fin août 2024.

Sénégal : le pouvoir a changé, la vie chère continue

Au Sénégal, le nouveau gouvernement de Diomaye Faye et d'Ousmane Sonko avait promis de lutter contre la hausse des prix. Chacun peut constater aujourd'hui qu'il n'en est rien. Nos camarades de l'UATCI-UCI dénoncent cette situation dans le numéro d'octobre de leur journal *Le Pouvoir aux travailleurs*.

Le sujet qui préoccupe la grande majorité des habitants dans les quartiers populaires est celui de la vie chère. Le prix des denrées ne cesse de grimper et cela dure depuis des années malgré les promesses faites par les gouvernements successifs. L'ancien président Macky Sall avait promis de baisser les loyers et les prix des denrées comme l'huile, le sucre, le riz et autres, mais il a menti car les prix ont continué d'augmenter.

Quand les gens ont commencé à protester, Macky Sall a tenté de faire porter le chapeau aux petits commerçants, qu'il a accusés de ne pas respecter ses consignes. Mais comment les petits commerçants auraient-ils pu vendre leurs produits à perte alors que les grossistes chez qui ils s'approvisionnaient ne diminuaient pas leurs prix ? En fait, Macky Sall avait délibérément laissé les grossistes agir comme bon leur semblait car il ne voulait pas toucher à leurs marges bénéficiaires.

En plus des denrées alimentaires, les loyers, l'eau, l'électricité, le transport ont continué à grimper tandis que les salaires n'ont pas bougé. Le Pastef, parti d'Ousmane Sonko et de l'actuel président Diomaye Faye, qui était alors dans l'opposition, a profité du climat de contestation, notamment dans le milieu de la jeunesse populaire victime du chômage, pour propager sa propre démagogie et promettre un « vrai changement » pour la population. Le Pastef a gagné l'élection présidentielle de mars 2024 malgré les embûches dressées par Macky Sall pour disqualifier son premier candidat, Sonko.

Depuis six mois, Diomaye Faye et Ousmane Sonko sont tous deux au pouvoir, l'un président et l'autre Premier ministre, mais la lutte contre la vie chère qu'ils promettaient quand ils étaient opposants a été repoussée aux calendes grecques. Les caisses de l'État, disent-ils, ont été dilapidées par ceux



Centre commercial du marché Grand Yoff à Dakar.

qui ont exercé le pouvoir avant eux. « Nous étions loin de nous imaginer que les choses étaient aussi catastrophiques », a déclaré récemment le Premier ministre en ajoutant qu'il y a eu un « endettement effréné » de l'État, une « corruption généralisée » et des « détournements en masse des deniers publics ».

Jusqu'à quand veulent-ils faire patienter la population ? Qu'est ce qui les empêche d'obliger le patronat à augmenter immédiatement

les salaires des travailleurs, même s'il y a des trous dans les caisses de l'État ? Qu'est-ce qui les empêche de baisser les loyers pour ceux qui ont des revenus modestes ? Pourquoi y a-t-il tant de coupures d'eau et d'électricité, surtout dans les quartiers populaires ? Ce ne sont pas les moyens financiers et humains qui font défaut pour faire fonctionner correctement les services vitaux pour la population. La vérité est que ces questions n'ont jamais fait partie des

priorités des dirigeants d'hier et d'aujourd'hui. Leur préoccupation principale reste la même, celle de diriger le pays au profit des classes possédantes, leur permettre de continuer à s'enrichir sur les dos des travailleurs et des populations pauvres. Ceux-ci ne peuvent compter que sur leurs mobilisations sur leurs lieux de travail et dans la rue pour améliorer leurs conditions d'existence.

Le Pouvoir aux travailleurs

Transport maritime : bombe flottante dans la Manche



Mardi 8 octobre, le *MV Ruby*, navire vraquier de 313 mètres de long sous pavillon maltais, était à l'ancre à l'entrée de la Manche, surveillé par les autorités maritimes britanniques et françaises

Le navire est chargé de 20 000 tonnes de nitrate d'ammonium, un engrais répandu sur toutes les terres agricoles mais qui est aussi un puissant explosif. Chauffé brusquement, à l'occasion d'un incendie par exemple, il a déjà produit de multiples ravages : 351 morts en Allemagne, lors de l'explosion de l'usine

BASF en 1921, 31 morts à Toulouse dans celle d'AZF en 2001, 26 morts à Brest, en 1947, dans l'explosion d'un bateau, etc. La dernière grande catastrophe fut celle de Beyrouth, en 2020, avec 235 morts, des milliers de blessés et des destructions sans nombre. Il n'y avait pourtant, dans un entrepôt du port « que » moins de

3 000 tonnes de nitrate d'ammonium à l'abandon.

Après cette tragédie, une commission sénatoriale française a été chargée d'évaluer les risques liés au transport de ce produit, en particulier lors de son déchargement dans les ports maritimes et fluviaux de l'Hexagone. Dans ses conclusions la commission notait « une absence de système centralisé de suivi du trafic des matières dangereuses ». On en est là, c'est-à-dire nulle part, et le transport de nitrate d'ammonium est évidemment moins contrôlé encore à l'échelle internationale.

Le *MV Ruby* a donc, en toute légalité, chargé en Russie, sur la mer Blanche, plutôt que de le faire dans le port habituel, trop près du front ukrainien et des menaces de bombardements.

Pris dans une tempête, au nord de la Norvège, le navire a subi des avaries, notamment des fissures à la coque et au gouvernail. Tous les ports lui ont refusé l'accès qu'il demandait pour pouvoir décharger, réparer, recharger et repartir. Escorté par un remorqueur, capable de l'empêcher de dériver vers une côte en cas de panne de moteur ou de direction, le navire a finalement fait route vers la Manche. Il a été arrêté avant de pénétrer dans cet étroit chenal par où 600 navires transitent chaque jour, dont nombre d'autres bombes flottantes, méthaniers, tankers, chimiquiers... Pour le moment, le *MV Ruby*, ses 19 hommes d'équipage et ses 20 000 tonnes d'explosif attendent donc, en vue des côtes anglaises.

Tout le monde se rejette

la patate chaude, et même brûlante. Aucun port ne veut l'accueillir, même pas Malte, son port d'attache, ni les Canaries, sa destination prévue, qu'il aurait de toute façon les plus grandes difficultés à atteindre. La dangerosité du nitrate d'ammonium est suffisamment connue pour qu'on bloque un bateau endommagé qui en transporte. En revanche, on peut continuer sans problème à en produire, en stocker, en utiliser, en transporter, en vendre et en acheter. Les décisions et les bénéfices de ce commerce sont privés et individuels. Les conséquences, qu'elles soient catastrophiques ou simplement ubuesques, qu'une ville entière saute ou que 19 marins y laissent leur vie, seront supportées par la collectivité.

Paul Galois

Chine 1949 : une révolution paysanne et nationaliste

Il y a soixante-quinze ans, le 1^{er} octobre 1949, rompant avec un siècle d'humiliation nationale, Mao Zedong proclamait la République populaire de Chine.

À la fin du 19^e siècle, la Chine féodale était mise en coupe réglée par les puissances impérialistes occidentales. La dynastie à sa tête, corrompue et incapable, finit par chuter. Une République fut proclamée en 1911 par le Kuomintang, le parti nationaliste qui se battait pour une Chine moderne, capitaliste et indépendante de l'impérialisme. Mais au contraire, la Chine, livrée aux seigneurs de guerre, se désagrèga.

À partir de 1925, une nouvelle révolution commença à mûrir. Fondé en 1921 sous l'impulsion de la 3^e internationale qui cherchait à étendre la révolution commencée en Russie, le Parti communiste chinois organisa en peu de temps des milliers d'ouvriers, dont l'objectif était à la fois de mettre fin à la domination des seigneurs féodaux et à celle de l'impérialisme. Mais, sous direction stalinienne, l'Internationale imposa au PC de se fondre dans le Kuomintang, dirigé alors par Chang Kaï-chek. En 1927, à Shanghai, où les travailleurs et les communistes avaient pris le pouvoir pour le lui remettre, Chang Kaï-chek fit fusiller des milliers d'entre eux et

mit un terme à la révolution ouvrière dans le sang.

Ce fut d'autant plus une tragédie qu'une révolution chinoise victorieuse aurait redonné vie à la révolution ouvrière à l'échelle de la planète et donné l'occasion aux ouvriers russes de contrer la bureaucratie stalinienne.

Une révolution paysanne, une direction petite-bourgeoise

Après la défaite de 1927, le Parti communiste chinois, isolé dans les campagnes, se retrouva coupé de la classe ouvrière. Dirigé par Mao et sous l'influence de la politique stalinienne qui consista à former des Fronts populaires en alliance avec des partis de la bourgeoisie, il devint dans les années 1930 un parti nationaliste radical.

En 1937, le Kuomintang et le PC, qui dominait certaines provinces, cessèrent de s'affronter pour s'allier contre le Japon qui étendait alors son emprise sur toute la Chine. L'occupation par le Japon fut particulièrement violente, et sa défaite en 1945 fut l'occasion d'un véritable soulèvement paysan. L'objectif du PC fut alors de former un gouvernement



En 1944, rencontre entre Mao et un commandant US.

de coalition avec Chang Kaï-chek, une position longtemps soutenue par l'impérialisme américain. C'est Chang qui rompit les ponts.

Le Kuomintang était vomi par de larges couches de la population, y compris par la bourgeoisie, qui n'en pouvait plus de sa corruption et de son parasitisme, et il voyait grandir l'influence du PC. Fin 1945, le Kuomintang attaqua les troupes de Mao, qui avaient acquis le soutien des paysans révoltés et de la petite-bourgeoisie citadine. Le PC hésita cependant longtemps avant d'assumer cette révolte. Pour ne pas s'aliéner les seigneurs dits patriotes, il n'avait qu'un programme agraire modéré, de réduction des loyers. Après de longues hésitations, parce que tout compromis avec Chang semblait s'éloigner définitivement, parce qu'une partie de la bourgeoisie voyait le PC d'un bon œil, celui-ci se décida. À l'été 1946, l'ordre fut transmis : « Partagez la terre ». Le Parti communiste choisissait ainsi de se mettre à la tête des paysans révoltés pour prendre le pouvoir. Très vite, les armées de Chang furent battues. Celles de Mao entrèrent souvent sans coup férir dans les villes.

La classe ouvrière tenue à l'écart

La classe ouvrière, maintenue soigneusement à l'écart, ne joua aucun rôle dans la prise du pouvoir par Mao. Le 1^{er} octobre 1949, Mao proclama officiellement la république populaire de Chine. Chang se réfugia dans l'île de Taïwan sous protection américaine.

La révolution chinoise de 1949 donna naissance à

un État bourgeois, visant à moderniser la société chinoise, à assurer son développement économique en libérant le pays de la tutelle directe de l'impérialisme et en partageant les terres féodales. Le nouveau régime, s'appuyant sur la petite bourgeoisie progressiste, mit fin à bien des aspects réactionnaires de la vieille société, notamment concernant la condition des femmes. Le nouvel État bourgeois allait cependant vite se heurter à une partie de la bourgeoisie chinoise elle-même qui fuyait à Taïwan et à Hong Kong, et à l'impérialisme. De 1949 à 1971, l'impérialisme américain qui soutenait toujours Chang Kaï-chek, mit la Chine sous embargo. Confronté à ces oppositions, l'État nationalisa de larges pans de l'économie et la développa en surexploitant l'immense paysannerie chinoise.

La grande amitié sino-américaine

À la fin des années 1960, ce sont les États-Unis qui, embourbés au Vietnam, changèrent de politique, à la recherche d'un point d'appui dans la région. Cela aboutit au rétablissement des relations diplomatiques, illustré spectaculairement par la rencontre, en 1972, du



Nixon, président des États-Unis, en visite en Chine en 1972.

président américain Nixon avec Mao. Sur le plan économique, la Chine devint un marché vierge à conquérir, et une inépuisable source de main-d'œuvre bon marché.

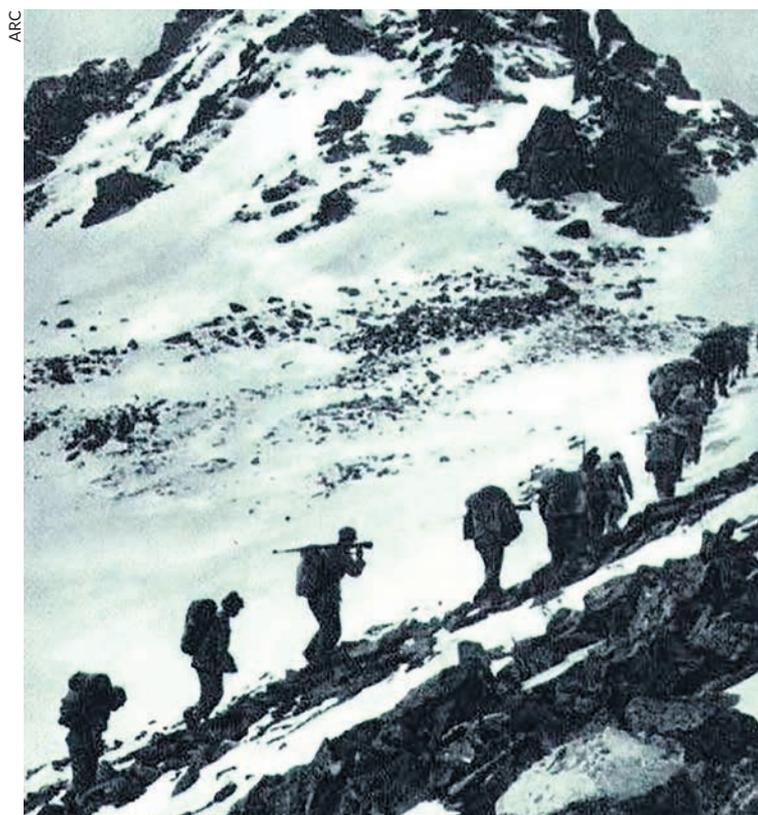
Sous le contrôle de l'État chinois, les capitalistes occidentaux furent accueillis à bras ouverts. La Chine s'intégrait dans l'économie mondiale comme l'atelier du monde, sous-traitant des trusts occidentaux et japonais. L'État chinois se fit leur agent, se chargeant de maintenir l'ordre dans les usines, et promettant à la bourgeoisie chinoise en développement de recueillir une partie des fruits de l'exploitation ouvrière.

Cette bourgeoisie, aujourd'hui quelques centaines de milliardaires et plusieurs millions de millionnaires, doit sa fortune et ses positions à l'État chinois auquel elle est étroitement liée. La classe ouvrière aussi s'est considérablement renforcée. Des millions de ruraux pauvres ont quitté les campagnes à la recherche d'un travail dans les centres urbains. En comptant ces 295 millions de « mingong » en 2022, les salariés en activité sont aujourd'hui près de 800 millions, une formidable force dont les bourgeoisies chinoise et occidentale se méfient car, si la classe ouvrière est féroce exploitée, c'est aussi une classe qui se bat.

L'avenir dépend de la classe ouvrière

Aujourd'hui, l'impérialisme doit compter avec un État chinois qu'il ne contrôle toujours pas, qui s'est développé et se trouve en mesure de le concurrencer sur certains terrains. Le contenir c'est tout le sens de la politique des grandes puissances occidentales depuis 2011, marquée par la montée des barrières protectionnistes, le déploiement des forces militaires en Asie, et un risque accru de guerre... La révolution de 1949, qui s'est placée sur le terrain national a conduit à une nouvelle impasse. Mais la classe ouvrière de Chine, devenue la plus importante au monde, reliée par mille liens à la classe ouvrière européenne et américaine, pourra être une force décisive dans l'avenir.

Serge Benham



Soldats de l'armée de Mao dans le Sichuan en 1935.

Inondations : assureurs aux abonnés absents

Suite aux inondations de l'hiver dernier dans le Pas-de-Calais, notamment autour de Saint-Omer, les travaux de rénovation et de prévention qui ont coûté près de cent millions d'euros sont intégralement financés par l'argent public. Pourtant, si les pluies ont été importantes, les grands groupes capitalistes et l'État sont largement responsables de l'ampleur de la catastrophe.

Pesticides : une loi poudre aux yeux

Des usines en France produisent et exportent toujours des pesticides interdits dans l'Union européenne, malgré une loi qui prohibe cela. Des associations environnementales et l'équipe de l'émission « Vert de rage » diffusée sur France 5 ont dénoncé une situation connue des pouvoirs publics mais partie pour durer.

Depuis le 1^{er} janvier 2022, il est interdit pour les industriels de l'agrochimie d'exporter des pesticides reconnus dangereux pour l'environnement et la santé par les réglementations européennes. Mais la loi s'applique aux produits contenant des substances interdites et non aux substances actives elles-mêmes.

Ce serait une faille législative dans laquelle les industriels se sont engouffrés. En fait, la loi a été taillée sur mesure pour que les géants de la chimie continuent de produire et exporter leur poison en toute légalité. En 2023, les autorités françaises ont autorisé l'exportation de près de 7 300 tonnes de pesticides interdits.

Ainsi, Corteva, un groupe américain qui exploite une usine dans l'Eure, a exporté

3 000 tonnes d'un fongicide interdit depuis 2017 – volume qui permettrait de traiter presque tout le territoire métropolitain – et BASF, 1 428 tonnes d'un insecticide interdit en France depuis 2004.

Les travailleurs agricoles, les paysans ou les consommateurs des pays importateurs, comme le Brésil, l'Ukraine, la Russie ou l'Inde, où ces produits sont autorisés, ne sont pas les seuls à être mis en danger car fruits, légumes ou encore épices sont à leur tour exportés vers l'Union européenne et la France, rapportant dans les rayons des magasins des cocktails de résidus phytosanitaires, à des quantités reconnues comme nocives. Vingt-et-un pesticides interdits ont été détectés en 2022 dans des denrées

Les responsables sont par exemple les grands groupes de cartonnerie et papeterie, gros consommateurs d'eau qui sont installés sur l'Aa, le principal cours d'eau du territoire. Les économies faites sur l'entretien des infrastructures

alimentaires en France, dont cinq au moins y sont encore produits.

Quant aux populations à proximité des usines fabriquant des produits chimiques, la loi reste muette, les contrôles et contraintes sont absents. Mais, d'après une enquête des associations environnementales, à Saint-Aubin-lès-Elbeuf, en Seine-Maritime, là où BASF a produit ses quelque 1 400 tonnes d'un insecticide dangereux autorisé à l'exportation, les concentrations de matière première dans les eaux de rejet de l'usine sont 336 fois supérieures au seuil considéré comme sans danger pour l'environnement.

Les trusts de la chimie peuvent déployer un arsenal de moyens financiers pour contourner les lois et manœuvrer afin de continuer à produire et vendre leur poison. Mais avec cette loi et la bienveillance des pouvoirs publics, ils n'en ont pour l'instant même pas besoin.

Boris Savin

vieillissantes de certaines de ces usines ont empêché l'ouverture de vannes ou de barrages et donc l'évacuation des eaux. Il en va de même pour le secteur de l'agro-industrie dont l'un des plus grands groupes, Bonduelle, est présent dans la région. Ces groupes poussent à la constitution de parcelles agricoles toujours plus vastes, en comblant les fossés et les waterings (ouvrages de drainage), en supprimant la végétation, ce qui renforce le phénomène de ruissellement des eaux. Et les compagnies d'autoroutes

ont aménagé des bassins de rétention d'eau trop petits, afin de minimiser les coûts.

Tous ces grands groupes savent qu'ils peuvent compter sur la générosité financière de l'État, qui ne cesse dans le même temps de couper dans les budgets publics, dont celui de l'entretien des infrastructures d'écoulement des eaux.

Pour réclamer des comptes aux responsables politiques et faire payer les capitalistes, les sinistrés et la population ne peuvent compter que sur leur propre mobilisation.

Correspondant LO

Guyane : Maroni asséché, conditions de vie dégradées



ENZO DUBESSET REPORTER

En Guyane, les récents problèmes d'alimentation en eau potable des villages de Pidima et d'Apatou ont mis en lumière le manque d'eau du fleuve Maroni.

Depuis mai 2023, il ne pleut pas assez pour alimenter ce fleuve, et le phénomène El Nino aggrave la sécheresse. À Langa Tabiki, à 20 km d'Apatou, les relevés hydrologiques affichent les débits les plus bas depuis soixante-dix ans. Selon Météo France, le déficit hydrique cette année est de 75% par rapport à la normale.

Or le fleuve est pour beaucoup de villages une source d'eau potable, mais aussi le seul moyen de transport qui permet de se déplacer et de s'approvisionner en nourriture et autres produits de consommation, car ces villages ne sont pas reliés par

la route au reste du territoire. Il existe bien un projet datant de 1988 de route pour raccorder tous les villages du fleuve, mais il est toujours dans les cartons.

Ne pouvant se déplacer qu'en pirogue, les habitants de ces régions ont toutes les peines du monde à se faire soigner, le pire étant les cas d'urgence. Ce n'est pas simple non plus d'envoyer les enfants au collège ou au lycée.

La France tient à garder la Guyane, entre autres, pour utiliser la base spatiale de Kourou, mais elle n'a que faire des conditions de vie des classes populaires!

Correspondant LO

Agrochimie : le retour des barbouzes

Une enquête journalistique révèle l'existence d'une plateforme en ligne baptisée Bonus Eventus, qui a accumulé des informations sur quelque 500 personnes du monde entier, scientifiques, militants, journalistes, etc., critiques des OGM ou des produits phytosanitaires.

Ce site, accessible par cooptation, est destiné aux cadres dirigeants de l'industrie chimique pour mettre au point leurs opérations de lobbying destinées à maintenir sur le marché des produits considérés comme dangereux. Aux données publiques

sur les personnes fichées ont été ajoutées des informations sur leur vie privée et d'éventuelles failles personnelles pouvant servir à intimider ou à discréditer.

Ces méthodes de basse police ne sont pas nouvelles. En 2019, Monsanto avait été compromis pour avoir constitué un fichier répertoriant 200 personnes, en France, influentes sur la question des OGM, du glyphosate et des pesticides en général. En 2021, la firme, rachetée par BASF, avait été condamnée à 400 000 euros d'amende pour n'avoir pas informé

les personnes fichées, et les poursuites contre le groupe avaient été abandonnées. Bonus Eventus a justement été fondée par un ancien responsable de la communication de Monsanto.

Ces révélations ne sont tout de même pas une surprise : dans toutes les filières industrielles, l'espionnage des concurrents, les pressions sur les gènes, l'utilisation de méthodes inavouables, voire expéditives, pour les écarter, appartiennent à l'arsenal de la guerre économique généralisée qu'impose le capitalisme.

B. S.

Meurtre à Marseille : la loi de la jungle

Le meurtre d'un chauffeur de VTC par un jeune de 14 ans à Marseille, comme bien des faits divers, a eu les faveurs des médias. Ce crime est bien significatif de l'état de la société.

Le tueur avait été recruté sur les réseaux sociaux par un criminel emprisonné, et payé pour exécuter un membre d'une bande rivale. La jeunesse de l'assassin a été pour les commentateurs l'occasion de s'étonner du fait que même des enfants puissent devenir des tueurs. Mais comment parler d'enfance pour le jeune qui en est arrivé là? Ses deux parents sont en prison, lui-même a été placé dès l'âge de 9 ans, et a déjà fait de la prison. La rue a depuis toujours été son

principal lieu d'éducation, pour ne pas dire le seul. Un gardien de la prison où il avait été incarcéré l'a ainsi décrit « *Quand il est arrivé, il était complètement paumé. Dans son regard il était presque craintif. C'était un enfant, tout petit, frêle, un petit garçon* ». C'est ce « *petit garçon, frêle et paumé* » qui a fini par tuer un malheureux chauffeur qui refusait de l'emmener sur le lieu de son contrat.

Certes, tous les jeunes qui affrontent une telle

situation ne deviennent pas des tueurs. Mais quelle est donc la société qui fait que pour certains une vie humaine, y compris la leur, peut avoir moins de valeur que quelques milliers d'euros? C'est bien la société actuelle, qui détruit systématiquement toute valeur de solidarité. C'est une société où la loi du plus fort, et donc la loi du fric, est érigée en valeur suprême, puisqu'elle permet à une infime minorité d'accumuler des milliards au détriment du plus grand nombre. C'est la société capitaliste, et ce n'est pas d'aujourd'hui qu'elle produit des monstres.

Daniel Mescla



14 septembre, marche pour dénoncer les morts dus au trafic de drogue à Marseille.

Lycée Sévigné Tourcoing : après l'agression d'une enseignante

Lundi 7 octobre, au lycée Sévigné de Tourcoing, une enseignante a été agressée physiquement par un élève à qui elle demandait d'enlever son voile dans l'enceinte de l'établissement. L'émotion a été vive parmi les élèves, les enseignants, les surveillants et les agents du lycée.

C'est la quatrième agression d'un enseignant en près de deux semaines. Bien sûr, la cause de chaque agression est différente, cependant, c'est le signe que la situation se dégrade fortement dans le lycée. Et pour cause!

L'établissement est un lycée technologique et professionnel, au cœur d'un secteur populaire de Tourcoing. Les élèves sont issus de familles ouvrières, pour lesquelles les conditions de vie, de travail, de salaire se sont fortement dégradées ces dernières années. La précarité, l'avenir incertain, les difficultés de la vie, ces enfants de familles populaires y sont confrontés et en sont largement conscients. Pour beaucoup, l'école est un endroit où ils peuvent vivre autre chose, et même un endroit protégé.

Mais à l'intérieur du lycée aussi la situation s'est dégradée rapidement. Les classes surchargées, les cours qui ne sont pas assurés parce que l'Éducation nationale ne nomme pas ou ne remplace pas les enseignants, le faible nombre d'adultes dans l'établissement, tout contribue à la dégradation de l'ambiance.

Ce qui cause la montée de la violence dans l'école est connu : les moyens manquent pour assurer une formation dans des conditions correctes pour ces jeunes et pour le personnel. Depuis des années, celui-ci alerte à ce sujet, sans obtenir aucune réponse, et c'est dans ce climat qu'ont eu lieu ces derniers temps ces agressions physiques inacceptables.

Immédiatement, la question des moyens nécessaires pour enseigner dans des conditions correctes a été posée par l'ensemble des équipes. Tout le battage fait autour de la dernière agression, pour cette affaire de voile, écoeure d'autant plus. Parce que ce n'est pas la question de la « laïcité » que pose cette agression violente, mais celle des moyens insuffisants accordés à l'école.

Alors, malgré la campagne médiatique et les récupérations politiciennes, les équipes pédagogiques continuent à dénoncer la violence et à revendiquer les postes d'enseignants, de surveillants, d'agents techniques qui manquent chaque jour.

Correspondant LO

Collège Langevin – Sainte-Savine : collège délocalisé, enfants sacrifiés

Le collège Paul-Langevin de Sainte-Savine, dans l'Aube, construit en 1968, doit faire l'objet de travaux depuis des années. En 2022, le conseil départemental avait prévu la reconstruction des bâtiments et l'installation entre temps d'un « collège éphémère », en clair des préfabriqués.

Or, à la rentrée 2024, tout a changé, et cela concerne aussi deux autres collèges de La Chapelle-Saint-Luc, commune limitrophe : le collège Langevin serait délocalisé pendant deux ans, le personnel et les élèves éparpillés dans ces collèges, pourtant en

réseau d'éducation prioritaire! Mais le personnel et les parents d'élèves, tenus à l'écart des discussions, ont refusé d'être mis devant le fait accompli alors que ce projet dégraderait les conditions d'accueil des élèves et les conditions de travail dans les trois

établissements.

Jeudi 26 septembre, le président du département et l'inspectrice de l'Éducation nationale se sont retrouvés face au personnel de Langevin, habillé de noir avec des pancartes NON et réclamant des explications. La présentation du projet a été empêchée et s'est transformée en un vif débat. Tout le monde a compris que le département avait décidé d'économiser plusieurs millions sur les 38 millions du projet, au

nom des difficultés des collectivités locales. Cyniquement, il semble compter sur le départ de dizaines de familles vers des établissements privés. La réunion s'est conclue sur le regret hypocrite de l'inspectrice parlant de « *refus du dialogue social* ».

Le personnel de Langevin a alors retrouvé des parents d'élèves et des collègues des deux autres collèges. Ils se sont invités à la réunion suivante destinée uniquement aux parents,

pour faire entendre à nouveau leurs protestations.

Le lendemain, le président du conseil départemental a annoncé prudemment l'ajournement du projet pour que « *cette opération se fasse dans un climat apaisé et constructif* ». Ces décideurs ont compris qu'ils devraient compter avec la mobilisation du personnel et des parents d'élèves pour la reconstruction du collège.

Correspondant LO

Automobile : les frontières ne protègent pas les travailleurs

Le 4 octobre, la majorité des pays de l'Union européenne (UE), France en tête, ont voté de nouveaux droits de douane sur les véhicules électriques chinois. Cette mesure est prise au nom de la lutte contre la concurrence, mais ne protège en rien les travailleurs de l'automobile.

En plus des 10 % de taxes déjà appliqués, les véhicules électriques fabriqués en Chine seraient désormais soumis à des droits de douane pouvant aller jusqu'à 37,6 % en UE. Pour justifier cette hausse immédiatement applicable, Bruxelles dénonce des subventions étatiques chinoises en faveur de ses constructeurs automobiles. Comme si tous les États ne faisaient pas de même avec leurs propres capitalistes ! En 2009, l'État français a ainsi versé six milliards d'euros à Renault et Stellantis. Sans parler des subventions et exonérations d'impôts que ces groupes cumulent chaque année.

Politiciens et patrons veulent faire croire que la lutte a lieu entre d'un côté les constructeurs de

véhicules chinois et de l'autre les constructeurs européens, voire français, et que cette lutte a un intérêt pour les travailleurs. Mais c'est un mensonge gros comme leur premier milliard de profit. Si les capitalistes de l'automobile se font la guerre entre eux, ce n'est ni pour la production française ni pour sauver les emplois – eux qui passent leur temps à en détruire – mais pour protéger leurs profits.

Ainsi Stellantis, grâce à son partenariat avec le constructeur chinois Leapmotor, entend vendre ses voitures électriques, à l'origine « chinoises » et rebaptisées « européennes » car assemblées en Europe de l'Est, à des prix susceptibles de casser la concurrence de la Dacia Spring (de Renault)

avec sa citadine T03, vendue environ 15 à 18000 euros. Toutes les combines sont bonnes dans la guerre commerciale qui se mène entre trusts de l'automobile, indépendamment des frontières nationales, européennes ou autres. Ainsi, au sein de l'UE, l'Allemagne a voté contre ces nouvelles taxes, en fonction de l'intérêt de ses propres capitalistes. Volkswagen et BMW vendent en effet beaucoup de voitures sur le marché chinois et craignent des mesures de rétorsion de la part de la Chine.

Tous les constructeurs sont en concurrence les uns contre les autres. Et tous les moyens sont bons pour se faire la guerre. Il faut être « compétitif pour sauver les emplois », claironnent-ils à longueur de journée. Mais être compétitif veut dire réduire les coûts de production, c'est-à-dire rogner sur les salaires et les conditions de travail, voire supprimer des emplois. En clair, pour gagner dans



cette concurrence, les capitalistes doivent s'attaquer aux travailleurs. Et quand ils perdent, ils le font payer aussi aux travailleurs. Ni dans un cas ni dans l'autre les intérêts de ceux-ci ne sont protégés.

En revanche, les travailleurs ont largement la force et les moyens de se défendre en s'en prenant à leurs propres exploiters.

De la fabrication des pièces détachées au montage des véhicules et à leur commercialisation, ils font tout ! Tous ensemble, ils peuvent être une force gigantesque si elle repose sur la conscience de ce qui les unit face à des ennemis qui veulent les diviser avec leurs discours sur la concurrence.

Marlène Stanis

Caterpillar : les dépistages anti-drogue, nouvelle arme patronale

À Grenoble et Échirolles, dans l'Isère, 2000 travailleurs, sous-traitants compris, fabriquent des engins de chantier du leader mondial du secteur, Caterpillar.

Depuis la reprise fin août, la direction utilise désormais systématiquement les tests salivaires de dépistage de drogue pour s'en prendre aux salariés. Elle a ainsi licencié trois ouvriers

en cinq semaines. Ces tests sont pourtant peu fiables, car ils peuvent détecter des substances consommées plusieurs jours auparavant et s'avérer « faux positifs. »

Le premier ouvrier

venait d'avoir un accident. Avoir recours au test, c'est une manière pour Caterpillar de reporter la responsabilité sur l'ouvrier lui-même pour ne pas avoir à payer les sommes dues à la Sécurité sociale en cas d'accident de travail. Cela s'ajoute à une pression déjà forte pour dissuader les ouvriers de déclarer ces accidents.

Les deux autres ont été licenciés pour faute grave, alors même qu'ils avaient apporté la preuve de résultats négatifs à la suite d'une contre-expertise médicale. Mais la direction tient à faire des exemples, pour faire peur aux travailleurs, alors qu'une intensification des cadences est en cours et pourrait susciter des contestations.

Face aux derniers licenciements, 80 travailleurs de l'usine d'Échirolles ont signé en deux jours une pétition pour protester contre ces méthodes. Dans les ateliers, personne n'est dupe : la sécurité n'est qu'un prétexte,

alors que la direction met les travailleurs en danger tous les jours, que les accidents du travail ne sont pas rares du fait du sous-effectif permanent et de la course à la production.

Alors, oui, la drogue est

un fléau, mais ce n'est certainement pas par souci de la santé des ouvriers que les patrons s'en préoccupent. Pour eux, il s'agit d'un outil de répression de plus, et de rien d'autre.

Correspondant LO



Lors d'une grève à Grenoble.



Nos lecteurs écrivent Laboratoires d'analyses : grève à la sauce patronale

Je travaille en Seine-Saint-Denis dans un laboratoire d'analyses médicales appartenant au grand groupe Unilabs. Du vendredi 20 au lundi 23 septembre, les laboratoires de biologie médicale ont fermé pour protester contre la baisse des tarifs de l'Assurance maladie.

Mais là où je travaille, le patron prétend imposer aux salariés de rattraper plus tard le vendredi 20 et le samedi 21... tandis

que le lundi, nous étions « autorisés » à venir travailler pour préparer une inspection prévue mardi 24. Bref, quand les patrons défendent leurs profits, ils considèrent que l'on n'a qu'à s'adapter.

Vu les salaires et les conditions de travail, ce serait plutôt à nous de nous mobiliser pour défendre nos conditions de vie contre ces requins.

Une employée en Seine-Saint-Denis

L'Enfance Catalane Perpignan : économies aux dépens des salariés

L'Enfance Catalane, association loi 1901, composée de plusieurs services d'aide à domicile et éducatifs, est financée en grande partie par le conseil départemental dirigé par le Parti socialiste.

L'association compte environ 240 salariés, éducateurs, assistants sociaux, aides à domicile, moniteurs éducateurs, travailleuses sociales et familiales.

Pour faire des économies, l'employeur a décidé de dénoncer une très grande partie des usages en vigueur depuis plus de cinq ans : notamment le

maintien du salaire en cas d'arrêt maladie au-delà des durées conventionnelles, le maintien du salarié dans le poste au-delà de six mois d'arrêt et les deux jours de congés supplémentaires accordés par le conseil d'administration. Cela est effectif au 1^{er} octobre.

Le 23 juillet, un débrayage avait déjà eu lieu,



suivi par 50 salariés pour accompagner les délégués et demander à rencontrer la direction, mettant une belle pagaille aux abords de la réunion, et promettant de revenir protester après les congés. Comme promis, 50 travailleuses et travailleurs se sont retrouvés le 2 octobre en assemblée générale pour décider collectivement des actions à mettre en place. Ils se sont ensuite rendus devant le siège pour interpeller la

direction et surtout faire du bruit et populariser le mouvement. La presse étant présente, le directeur général est très vite venu pour recevoir une délégation de dix salariés représentant les différents services.

Comme il fallait s'en douter, la direction a joué les marchands de complaints, et ne sait plus exactement combien il y aurait de déficit : un jour c'est 480 000 euros, l'autre c'est 300 000 euros

ou peut-être seulement 180 000 euros. Les salariés ont donc demandé à contrôler ces comptes à géométrie variable. Il n'en est pas question, bien sûr, pour la direction qui, en revanche, a menacé de se séparer des services d'aide à domicile qui seraient déficitaires.

Après cette action, il faudra maintenir la pression et notamment prévoir un nouveau rassemblement avant les vacances scolaires.

Correspondant LO

Hôtels Première classe et Campanile – Suresnes : la grève continue !

Plus de cinquante jours se sont écoulés depuis que seize travailleuses se sont mises en grève dans les hôtels Première Classe et Campanile de Suresnes, dans les Hauts-de-Seine.

La détermination est intacte malgré les embûches, les intimidations de la direction et de la police. Au départ, il s'agissait de s'opposer au licenciement d'une travailleuse, rentrée du

Mali en retard suite à une perte de papiers d'identité. La direction avait appelé la police pour faire sortir la femme de ménage qui travaillait là depuis onze ans ! La grève a démarré

le 18 août pour exiger sa réintégration et des augmentations de salaire, car le mépris, ça suffit ! Tous les jours sauf les dimanches, les grévistes s'installent devant les deux hôtels avec banderoles, drapeaux, sifflots, tambours africains et sono.

Mardi 1^{er} octobre, à la manifestation intersyndicale,

ces travailleuses sont venues à Paris et ont animé le cortège des Hauts-de-Seine de la CGT aux cris de : « Augmentez les salaires, pas les actionnaires » et leur présence a été remarquée. D'autres travailleurs et des sections syndicales et des unions locales les soutiennent. La direction ne semble pas apprécier cela

et, samedi 5 octobre, elle a fait intervenir la police de Rueil. Deux grévistes ont été placées en garde à vue toute la journée pour une prétendue « agression sonore ». La direction interdit aux grévistes l'accès aux toilettes et aux locaux syndicaux. Il en faut plus pour entamer leur détermination.

Correspondant LO

QUI SOMMES-NOUS ?

Lutte ouvrière

Union communiste (trotskyste), membre de l'Union communiste internationaliste

L'Union communiste (trotskyste) qui publie *Lutte ouvrière*, sous le nom duquel elle est connue en tant qu'organisation politique, regroupe des militants pour qui le communisme et le socialisme sont le seul avenir pour l'humanité. Celle-ci est menacée par les crises, l'épuisement des matières premières et des milieux naturels et les guerres dus à l'anarchie de la société actuelle, dont la division en classes sociales repose sur la concurrence économique et l'égoïsme individuel.

Les travailleurs peuvent remplacer le capitalisme par une société libre, fraternelle et humaine car ils constituent la majorité de la population et n'ont aucun intérêt personnel au maintien de l'actuelle société. Pour cela ils devront remplacer l'État de la bourgeoisie pour créer un régime où les masses populaires exerceront elles-mêmes le pouvoir en assurant un contrôle démocratique sur tous les rouages du pouvoir économique et politique. Nous disons aussi que les travailleurs n'ont pas de patrie et qu'un peuple qui en opprime un autre ne peut être un peuple libre.

Les militants qui animent ce journal s'affirment trotskystes, du nom du compagnon et continuateur de Lénine, qui a combattu le stalinisme dès son origine et a péri assassiné pour n'avoir jamais cédé.

Lutte ouvrière est éditée par la société Éditions d'Avron - 6, rue Florian 93500 Pantin - Téléphone: 0148108620 - SARL au capital de 7622,45 euros, durée quarante-dix-neuf ans à partir du 1^{er} janvier 2020 - Gérant: Michel Rodinson. Associés: René Marmaros, Isaac Szmulewicz, Stephen Goldberg. Directeur de la publication et responsable de la rédaction: Michel Rodinson. - Tirage: 12000 exemplaires. Impression: Paris Offset Print - 30 rue Raspail - 93120 La Courneuve - Commission paritaire des publications n° 1024 C 85576 - ISSN 0024-7650 - Distribué par les MLP (Messageries lyonnaises de presse) - Dépôt légal octobre 2024.

Toute correspondance à LUTTE OUVRIÈRE - BP 20029 - 93501 PANTIN CEDEX

Soutenir financièrement Lutte ouvrière

Lutte ouvrière ne peut compter, pour exister, éditer des affiches, des tracts, financer les campagnes électorales et toutes ses interventions, que sur ceux qui sympathisent avec son combat. C'est pourquoi nous faisons appel à vous. On peut nous soutenir financièrement par carte bancaire sur notre site ou nous adresser un don par chèque libellé à l'ordre de : Association de financement du parti Lutte ouvrière, en les remettant à un militant ou en les envoyant à l'adresse suivante : LUTTE OUVRIÈRE BP 20029 - 93501 PANTIN CEDEX. Merci d'indiquer lisiblement vos nom, pré-

nom et adresse, pour permettre l'envoi du reçu fiscal auquel ce don donnera droit. En effet, les dons à un parti politique donnent droit à une réduction d'impôt dans la proportion de 66 % de ce don et dans la limite de 20 % du revenu imposable. Ainsi un don de 300 euros donnera droit à une réduction d'impôts de 200 euros, à condition que l'impôt sur le revenu dépasse cette somme. Seuls les dons inférieurs à 150 euros peuvent être versés en espèces. Ces dons en espèces donnent lieu à un reçu, comme tous les autres dons, mais n'ouvrent pas droit à une réduction fiscale. Une personne physique ne peut verser

un don que si elle est de nationalité française ou si elle réside en France. L'association de financement du parti Lutte ouvrière a été agréée le 30 novembre 2009. Elle est seule habilitée à recueillir les dons de personnes identifiées. L'article 11-4 de la loi du 11 mars 1988 précise que les dons et cotisations d'une personne physique à un ou plusieurs partis politiques sont plafonnés à 7 500 euros par an. L'article 11-5 de cette loi dispose que « ceux qui ont versé des dons à un ou plusieurs partis politiques en violation de l'article 11-4 sont punis d'une amende de 3 750 euros et d'un an d'emprisonnement ».



Bulletin d'abonnement

Je souhaite m'abonner à Lutte ouvrière Lutte de classe

Nom Prénom

Adresse

Code postal Ville

Ci-joint la somme de :
Chèque à l'ordre de Lutte ouvrière : à adresser à LUTTE OUVRIÈRE, BP 20029, 93501 PANTIN CEDEX

Tarif des abonnements	Lutte ouvrière		Lutte de classe
	6 mois	Un an	Un an
Destination			
France, Outre-mer	25 €	50 €	18 €
Outre-mer avion	33 €	65 €	20 €
Reste du monde	43 €	85 €	25 €

Envoi sous pli fermé : tarifs sur demande.

Sur Internet
www.lutte-ouvriere.org
www.union-communiste.org
contact@lutte-ouvriere.org
Vidéos www.lutte-ouvriere.org/multimedia
Audio-LO www.lutte-ouvriere-audio.org

Îles Chagos : décolonisation en trompe-l'œil

Le 3 octobre, le gouvernement britannique a annoncé la rétrocession de l'archipel des Chagos à l'île Maurice. Mais l'État britannique y gardera un pied... pour le compte de l'impérialisme américain.

En 1968, alors que l'Empire britannique avait déjà renoncé à ses principales colonies, il avait accordé l'indépendance à l'île Maurice – à condition de conserver dans son giron l'archipel des Chagos, constitué de 55 îlots au nord de l'océan Indien. Contre quelques millions de livres, le nouveau gouvernement mauricien avait cédé à ce chantage exercé depuis le début des négociations en 1965.

Diego Garcia fut rapide-

ment mise par le gouvernement britannique à la disposition de l'armée des États-Unis et lui servait de base arrière pour ses bombardements de masse sur le Vietnam. Malgré les protestations des exilés et de leurs milliers de descendants, cette situation perdura pendant des décennies. Diego Garcia s'avéra de nouveau fort utile aux impérialismes américain et britannique lorsque, au nom de la « guerre contre le

terrorisme », ils envahirent l'Afghanistan en 2001 et l'Irak en 2003.

Les démarches des Chagossiens devant l'ONU et diverses instances internationales ont donc fini par payer dans les limites fixées par les grandes puissances. Les exilés encore en vie et leurs familles sont certes autorisés à revenir sur deux îles. Mais la Grande-Bretagne préserve ce qui pour elle est essentiel : sa mainmise sur Diego Garcia. Elle va donc continuer à louer les lieux aux États-Unis jusqu'en 2036 au moins, pour qu'ils y stationnent leurs navires, leurs bombardiers et les milliers de soldats allant avec. Utile aux massacreurs occidentaux au temps de la guerre froide, cette citadelle entre Afrique et Asie est ainsi prête à resservir pour les prochaines boucheries.

Cerise sur le gâteau colonial, Diego Garcia sert aussi à enfermer des demandeurs d'asile : soixante Tamouls qui fuyaient le Sri Lanka y sont enfermés depuis trois ans, sans perspective de libération ni d'accueil.

Thierry Hervé



La base américaine de Diego Garcia.

Haïti : la population d'Anse-d'Hainault expulse les gangs

L'article suivant est extrait du numéro du 30 septembre du mensuel de nos camarades de l'Organisation des travailleurs révolutionnaires (OTR-UCI – Haïti)

Commune du département de la Grande Anse, Anse-d'Hainault était depuis quelques temps sous la menace des gangs qui tentaient de s'y installer. Mais la population, vigilante, les a toujours mis en échec.

Le mardi 17 septembre, un présumé bandit a été lynché par les paysans de la commune. Un mois avant, dans la nuit du samedi 10 au dimanche 11 août, une quinzaine de malfrats ont été lynchés par des habitants du quartier de Boudon, deuxième section de la dite commune d'Anse-d'Hainault.

Détachés de la coalition des gangs Viv ansanm dans la capitale, ces malfrats avaient sans doute pour mission d'implanter l'organisation criminelle dans la commune. Depuis leur arrivée au début de l'année 2024, ils

terrorisent la population, volent le bétail et violent les jeunes filles. Dans un premier temps, pris de peur, la plupart des habitants avaient fui les agressions des bandits. Mais révoltés par cette situation, les paysans se sont organisés pour les contrecarrer. La mobilisation s'est intensifiée au fur et à mesure de la montée

de la colère des paysans. Une attitude payante qui a obligé les bandits à prendre la poudre d'escampette.

La population d'Anse d'Hainault a décidé de prendre sa sécurité en main. Elle a raison. Ses luttes ont permis de vaincre les gangs, de les chasser et de recouvrer la liberté en peu de temps. La mobilisation de l'ensemble de la population est le moyen le plus efficace pour se défendre contre les bandes criminelles.

Voix des travailleurs



Haïti-Criminalité : La peur commence à changer de camp à Anse d'Hainault

13 AOÛT 2024

Le combat des Chagossiens

Entre 1965 et 1973, 2 000 Chagossiens avaient été contraints de quitter leurs îles et de s'exiler à Maurice et aux Seychelles. Comme l'ont dit certains, « nous n'avions pas les yeux bleus. »

En effet, ils étaient les descendants d'esclaves africains puis d'engagés indiens amenés aux Chagos par les colons français et anglais depuis l'Île de France (devenue Maurice) au milieu du 18^e siècle pour cultiver et récolter le coprah.

Tous les moyens étaient bons pour les contraindre au départ. Plus aucun employé n'eut de travail, il y eut l'arrêt des importations de vivres et de soins médicaux, l'interdiction à ceux qui se trouvaient à l'extérieur de rentrer chez eux. Les méthodes d'intimidation par les commissaires britanniques allèrent jusqu'à la réquisition des animaux domestiques qui furent gazés devant les villageois. Les 2 000 Chagossiens déportés et leur descendance ont été réduits au chômage et exposés au racisme dans la misère des bidonvilles de Maurice, certains finissant par partir en Angleterre ou à La Réunion.

Le Premier ministre mauricien Pravind Jugnauth s'est réjoui de la

rétrocession : « Une des ultimes pages de l'histoire coloniale britannique... s'est tournée » ; « aujourd'hui, 56 ans après notre indépendance, notre décolonisation est complétée. Aujourd'hui notre hymne national peut résonner encore plus fort sur tout notre territoire. »

Mais cet accord est loin de rendre justice aux spoliés et déplacés. Car si la Grande-Bretagne s'est engagée à verser quelques subsides à l'État mauricien, nul doute que les Chagossiens n'en verront que peu ou pas du tout la couleur. Certains parmi eux dénoncent à juste titre le fait que cet accord s'est noué en dehors des principaux intéressés, qu'il leur interdit explicitement l'accès à la plus grande île, Diego Garcia, pour encore un siècle et ne mentionne pas les réparations qu'ils réclament pour les torts subis. Autant dire que le combat mené par les Chagossiens pour leurs droits n'a pas pris fin le 3 octobre.

Charlotte Dauphin

Canada : jusque sous les océans, l'heure est au réarmement

Le 17 septembre, le Canada a envoyé une « demande d'information » aux constructeurs de sous-marins militaires en vue d'en commander jusqu'à douze en remplacement de ses quatre sous-marins actuels, achetés d'occasion à la Royal Navy britannique à la fin des années 1990.

Le ministère de la Défense nationale canadien affirme qu'il aura besoin de ce matériel dès 2035, en particulier dans l'Arctique pour sécuriser les routes maritimes ouvertes par le dégel lié au changement climatique. Dans ce monde impérialiste, qui dit nouvelles routes commerciales dit nouvelles forteresses navales pour s'en garantir, sinon l'exclusivité, au moins un certain contrôle.

Emmanuel Macron, commercial de luxe de passage au Canada, ne pouvait pas manquer l'occasion de

vanter auprès du Premier ministre canadien Justin Trudeau les mérites de l'industrie de mort française, et en l'occurrence du fabricant national de sous-marins NavalGroup.

Les futures commandes canadiennes s'inscrivent dans le contexte de réarmement général. En ce qui concerne spécifiquement les sous-marins militaires, l'institut GlobalData prévoit une croissance de 50% du marché pour atteindre 45 milliards d'euros annuels d'ici dix ans. Le journal *Les Echos* parle d'un « âge d'or » pour les sous-marins.

Que ce soit sur terre, dans les airs ou sous les océans, les armes font déjà les fortunes de certains grands groupes capitalistes et, en même temps, c'est un des visages de la préparation aux boucheries impérialistes de grande ampleur à venir.

Lucas Pizet